



# Rapport Analytique sur le travail domestique non rémunéré (TDNR) au Niger



2025

Pour citer: Dramani et al. CREG



## Table des matières

|                                                                                                            |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| LISTE DES GRAPHIQUES.....                                                                                  | 2  |
| SIGLE ET ABREVIATION .....                                                                                 | 3  |
| RESUME ANALYTIQUE .....                                                                                    | 4  |
| INTRODUCTION.....                                                                                          | 6  |
| 1. CONTEXTE DU NIGER .....                                                                                 | 7  |
| 1.1 CONTEXTE DU TRAVAIL DOMESTIQUE NON REMUNERE AU Niger .....                                             | 7  |
| 1.1.1. Contexte géographique et administratif.....                                                         | 7  |
| 1.1.2. Contexte Démographique.....                                                                         | 7  |
| 1.1.3 Contexte économique .....                                                                            | 8  |
| 1.1.4 : contexte de l'éducation et de la santé .....                                                       | 10 |
| 1.1.5 : Contexte législatif des travaux domestiques .....                                                  | 12 |
| 1.2 Inégalités de genre au Niger .....                                                                     | 14 |
| 1.3 Inégalités sur le marché du travail rémunéré et non rémunéré .....                                     | 16 |
| 2. Valorisation du travail domestique non rémunéré : L'apport du « Counting Women Work » project. ....     | 16 |
| 3. REVUE SELECTIVE DE LA LITTERATURE .....                                                                 | 19 |
| 4. APPROCHE METHODOLOGIQUE ( <i>elle est standard</i> ) .....                                              | 25 |
| 4.2. Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national.....              | 27 |
| 4.3 Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps .....                     | 30 |
| 4.4 Finalisation des profils d'âge .....                                                                   | 32 |
| 5. RESULTATS .....                                                                                         | 33 |
| 5.1. Profil de production et de consommation de temps domestiques.....                                     | 33 |
| 5.2. Profil de transfert de temps domestiques au (pays) en 2022 .....                                      | 36 |
| 5.3. Valorisation du temps domestique en 2022.....                                                         | 37 |
| 5.4. Valorisation du temps domestique : Production et consommation agrégée en 2022.....                    | 39 |
| 5.5. Valorisation de la production domestique en % du PIB en 2018 et 2022.....                             | 40 |
| 5.6. Valorisation de la Production domestique en % du PIB, par activité et par sexe en 2018 et 2022.....   | 41 |
| 5.7. Part des hommes et des femmes dans la valeur monétaire de production domestique en 2018 et 2022 ..... | 43 |
| 5.8 Evolution du temps moyen consacré aux activités domestiques non rémunérées en 2018 et 2022.....        | 44 |
| 6. CONCLUSION ET IMPLICATIONS POLITQUES .....                                                              | 47 |
| 7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....                                                                       | 49 |

## LISTE DES TABLEAUX

|                                                                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA. ....                        | 25 |
| Tableau 2 : Valorisation de la production agrégée par activité et par sexe .....                          | 42 |
| Tableau 3 : Evolution du temps moyen consacré aux activités domestiques non rémunérées, 2018 et 2022..... | 45 |

## LISTE DES GRAPHIQUES

|                                                                                                     |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 1 : Pyramides des âges de la population en 2021 .....                                     | 8  |
| Graphique 1: Profil de production et de consommation de temps domestiques en 2022.....              | 33 |
| Graphique 3: Profil de production moyenne de temps domestiques en 2018 et 2022 .....                | 35 |
| Graphique 4: Profil de consommation moyenne de temps domestiques en 2018 et 2022 .....              | 35 |
| Graphique 5 : Profil de transfert de temps domestiques.....                                         | 37 |
| Graphique 6: Valorisation du temps domestique .....                                                 | 38 |
| Graphique 7 : Valorisation du temps domestique : Production et consommation agrégée .....           | 39 |
| Graphique 8 : Valorisation de la production domestique en % du PIB <i>en 2018 et 2022</i> .....     | 40 |
| Graphique 9: Valorisation de la Production domestique en % du PIB, par activité et par sexe .....   | 41 |
| Graphique 10: Part des hommes et des femmes dans la valeur monétaire de production domestique ..... | 43 |

## SIGLE ET ABREVIATION

|                  |                                                                                     |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>EDSN-MICS</b> | Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger               |
| <b>EHCVM</b>     | Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages                            |
| <b>ENAFEME</b>   | Enquête Nationale sur la Fécondité et la Mortalité des Enfants de moins de cinq ans |
| <b>ENISED</b>    | Etude Nationale d’Evaluation d’Indicateurs Socio-Economiques et Démographiques      |
| <b>ERI-ESI</b>   | Enquête Régionale Intégrée sur l’Emploi et le Secteur Informel                      |
| <b>INS</b>       | Institut National de la Statistique                                                 |
| <b>MEN</b>       | Ministère de l’Education Nationale                                                  |
| <b>ONPG</b>      | Observatoire National pour la Promotion du Genre                                    |
| <b>PROSEHA</b>   | Programme Sectoriel Eau Hygiène et Assainissement                                   |
| <b>RGPH</b>      | Recensement Général de la Population et de l’Habitat                                |
| <b>TBA</b>       | Taux Brut d’Admission                                                               |
| <b>TBS</b>       | Taux Brut de Scolarisation                                                          |
| <b>UEMOA</b>     | Union Economique et Monétaire Ouest Africaine                                       |
| <b>UNFPA</b>     | Fonds des Nations-Unies pour la Population.                                         |

## RESUME ANALYTIQUE

Le présent document porte sur l'évaluation du travail domestique non rémunéré. Il s'agit d'une composante prenant en compte toutes les activités effectuées au sein d'un ménage, quel que soit l'âge, par un ou plusieurs membres à destination d'un ou plusieurs autres membres du ménage, mais ne faisant pas l'objet d'une quelconque rémunération. La méthodologie appropriée est celle du compte de transfert de temps, fondée sur la théorie de cycle de vie de Modigliani qui considère que les parents transfèrent du temps aux membres de leurs familles.

Appliquée au Niger et sur les données de l'enquête EHCVM 2022, l'analytique sur le travail domestique non rémunéré au Niger a permis d'aboutir à plusieurs résultats. Ainsi, il ressort que ce sont les femmes qui transfèrent le plus de temps, qu'elles n'en reçoivent, sur toute la durée de vie. Les bas âges, 0 à 8 ans, reçoivent plus de temps. Après les 8 ans, les garçons consomment plus de temps qu'ils n'en produisent jusqu'à la fin de leur vie ; alors que les filles en offrent plus qu'elles n'en consomment jusqu'à l'âge de 69 ans, avant qu'elles ne deviennent dépendantes. De manière générale, en dehors de l'activité du shopping, où il y a une quasi égalité entre hommes et femmes, pour toutes les autres activités domestiques non rémunérées, les femmes sont les principales productrices du temps du travail domestiques non rémunéré. En effet, pour les tâches ménagères, la contribution des femmes s'étend jusqu'à 98% dans le poste de cuisine/vaisselle et 80% dans les activités de gardes des enfants/seniors. Quant à la production domestique non rémunérée des hommes, elle porte essentiellement sur les travaux domestiques de mobilité comme le shopping (50%) et la recherche d'eau (35%) mais aussi dans le suivi de la scolarité des enfants (39%). Une fois valorisées le travail domestique non rémunéré, la contribution des femmes dépasse le triple de celle des hommes (11,1%) et représente 37,2% du PIB.

Le total du travail domestique non rémunéré représente 48,3% du PIB en 2022. Toutefois, l'analyse comparative 2018 et 2022, permet de se rendre compte d'une baisse du temps consacré aux travaux domestiques non rémunérés. A plusieurs niveaux, cette baisse s'explique par l'effet conjugué des politiques publiques mises en œuvre tant pour soulager la peine des femmes (plateforme multifonctionnelle), que pour l'accroissement d'offre d'emplois nouveaux (accès aux crédits, création de crèches, utilisation de nouvelles sources d'énergie, etc.). Par exemples, la proportion des communes avec 100% d'Adduction d'Eau Potable (AEP) s'est améliorée passant de 13,53% en 2018 à 28,20% en 2022. Entre 2019 et 2020, la consommation de GPL a permis de substituer respectivement environ 332 280 et 449 058 tonnes de bois en

termes de préservation de l'environnement (Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, 2021).

Ainsi, les résultats de cette analyse démontrent que les travaux domestiques non rémunérés ouvrent de nouvelles niches d'emplois pour l'autonomisation et la réduction de la pauvreté de la femme dont la réalisation nécessite une meilleure répartition de la croissance.

## INTRODUCTION

Le travail domestique est l'une des plus vieilles professions de la femme dans l'histoire de l'humanité. Lié à l'esclavage et à différentes formes de servitude, y compris le colonialisme. Il s'agit d'une activité non réglementée et sous-évaluée, non prise en compte dans la plupart des législations des pays.

Toutefois, la Convention 189 adoptée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le 1<sup>er</sup> juin 2011, a défini le travail domestique comme un « travail exécuté dans ou pour un ménage ou des ménages ». Il est en ce sens différent du travail de soins exécuté par les membres d'un ménage dans le cadre d'une responsabilité familiale et sans établissement d'une relation de travail. Plus spécifiquement, l'article 1 de la Convention (189) stipule que :

- l'expression « travailleur domestique » désigne toute personne de genre féminin ou masculin exécutant un travail domestique dans le cadre d'une relation de travail ;
- une personne qui effectue un travail domestique seulement de manière occasionnelle ou sporadique sans en faire sa profession n'est pas un travailleur domestique.

En dehors du travail domestique rémunéré, décrit plus haut, considéré comme une activité économique, il existe une frange importante de cette catégorie d'activités qui n'est pas rémunérée, dénommée « travail domestique non rémunéré », (Counting Women Work, 2010).

Le travail domestique non rémunéré désigne « toute activité de production domestique, sans contrepartie monétaire, qui n'est pas prise en compte dans le Système de la Comptabilité Nationale et qui peut être faite par autrui (principe du tiers) ».

Les principales activités domestiques non rémunérées retenues par l'International Classification of Activities for Time Use Statistics (ICATUS) et l'ONU sont :

1. Faire la cuisine ;
2. Faire la lessive / le repassage ;
3. Faire les courses / le shopping ;
4. Faire le nettoyage ;
5. Chercher de l'eau ;
6. Chercher du bois ;
7. Faire le bricolage ;
8. Faire la maintenance ;
9. S'occuper des enfants et des seniors ;
10. S'occuper des animaux domestiques (autre que les animaux à usage d'élevage) ;
11. Autres activités domestiques non classées ailleurs (NCA).

Au niveau mondial, l'ONG Oxfam-Québec relève que le manque à gagner dû au travail domestique non rémunéré s'élève à plus de 10 000 milliards de dollars par an.

Pour le Niger, dans la majorité des familles rurales et urbaines, les femmes et les jeunes filles consacrent beaucoup de temps à des activités domestiques qui leur sont dévolues comme culturellement et socialement « normales ». Cette situation les exclut de la main-d'œuvre rémunérée et contribue à accroître leur pauvreté ou à les y maintenir. . Les travaux domestiques non rémunérés se répartissent en plusieurs catégories (travaux ménagers, soins aux enfants et aux adultes, shopping) qui font l'objet d'analyse selon l'approche NTTA. Au Niger en 2017, 69,5% de la population active féminine s'était déclarée femmes au foyer, exerçant certainement des travaux domestiques non rémunérés (INS, ERI-ESI 2017).

## 1. CONTEXTE DU NIGER

### 1.1 CONTEXTE DU TRAVAIL DOMESTIQUE NON REMUNERE AU Niger

#### 1.1.1. Contexte géographique et administratif

Situé entre les parallèles 11°37 et 23°33 de latitude nord d'une part, et les méridiens 16° de longitude Est et 0°10 de longitude Ouest, d'autre part, le Niger est un pays sans littoral. Il est limité à l'Est par le Tchad, à l'Ouest par le Mali et le Burkina Faso, au Nord par l'Algérie et la Lybie et au Sud par le Nigéria et le Bénin. Avec une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup>, le Niger est le plus vaste d'Afrique de l'Ouest et le 6<sup>ème</sup> à d'Afrique, après l'Algérie, la République Démocratique du Congo, le Soudan, la Libye et le Tchad.

Le Niger est aussi un carrefour d'échanges entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara. Les trois quarts du pays sont désertiques et le quart restant est constitué d'une zone sahélo-soudanienne dans la partie Sud. Le principal cours d'eau permanent est le fleuve Niger, qui traverse le pays à l'extrême Ouest sur 550 km.

Sur le plan administratif, le Niger compte huit (8) régions, 63 départements et 266 communes. Les Collectivités territoriales (Région, commune) constituent des entités autonomes dotées de la personnalité juridique, des compétences et des ressources propres.

#### 1.1.2. Contexte Démographique

De 17 378 707 habitants en 2012<sup>1</sup>, la population du Niger est estimée à 23,6 millions d'habitants en 2021 avec un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de 3,9% entre 2001 et 2012. Elle est la résultante d'une fécondité maintenue à un niveau élevé, elle-même corollaire de l'importance des mariages (76% des filles de 20 à 24 ans déclarent être mariées avant 18 ans) et procréation (25%) précoces soutenue par des facteurs socioculturels pro natalistes. Du fait de cette forte dynamique, au niveau macro, le ratio de dépendance démographique des jeunes de moins de 15 ans, qui était de 96% en 1960, atteint 104% en 2020. La population des moins de 15 ans est estimée à 49,5% de la population totale en 2021 (cf.

Graphique 1 : Pyramides des âges de la population en 2021 ci-dessous) avec une pyramide des âges à la base élargie caractéristique des pays à population trop jeune. Ainsi malgré, les efforts multiples des différents gouvernements, la croissance démographique a dû tirer vers le bas les

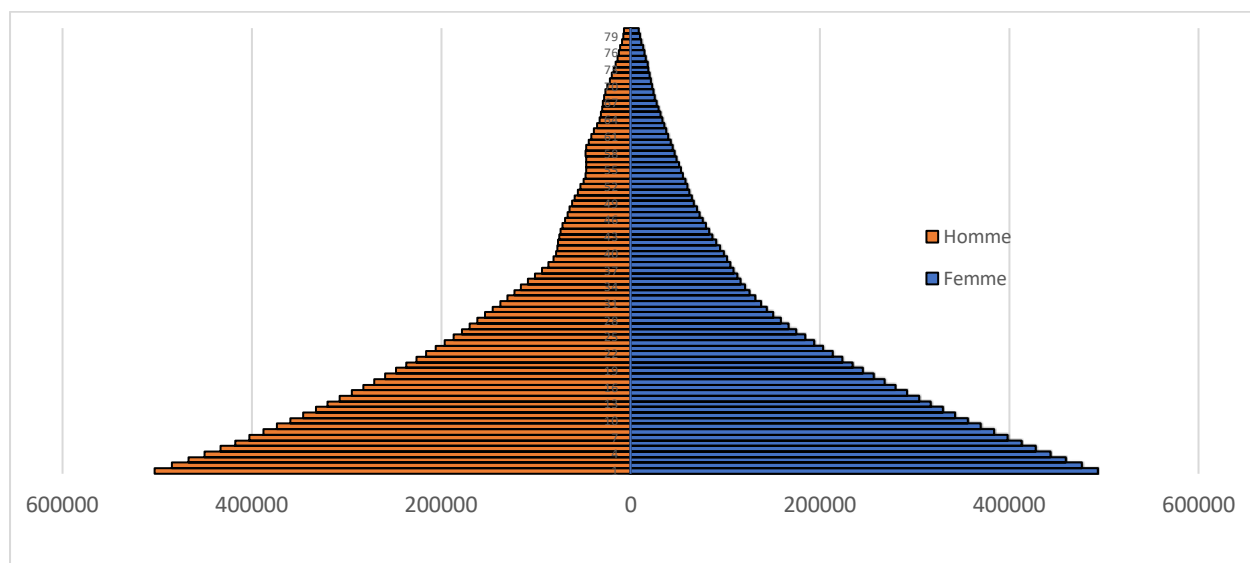
---

<sup>1</sup> RGP/H\_IV\_2012



performances des secteurs sociaux et les résultats des principaux programmes de développement.

Graphique 1 : Pyramides des âges de la population en 2021



Source : Projections démographiques, INS

La dynamique démographique constitue une préoccupation majeure pour la demande en infrastructures et services sociaux de base.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 4,10% de la population totale. La mise en œuvre de plusieurs stratégies sanitaires au profit des enfants et des jeunes a permis une augmentation de l'espérance de vie à la naissance de 1988 à 2021 qui est passée de 37 ans<sup>2</sup> en 1988 à 63,5 en 2012<sup>3</sup> puis 65 ans en 2021<sup>4</sup>. Ceci a permis un vieillissement de la population et donc plus de personnes âgées dont il faut s'occuper.

### 1.1.3 Contexte économique

L'économie du Niger se distingue par son caractère informel qui contribue en 2015 à 64% du PIB total du pays, et correspond à plus de 90% des emplois, si on inclut les emplois agricoles, et sa dépendance vis-à-vis du secteur rural (plus de 50%). Du fait de ces caractéristiques, l'économie du Niger est restée très fragile au cours des deux dernières décennies, le PIB par habitant évolue en dents de scie du fait de sa sensibilité vis-à-vis des aléas climatiques et de diverses conjonctures nationales et internationales.

La situation économique des ménages non plus ne favorise pas la prise en charge des dépenses privées. Le taux de pauvreté est passé de 48,2% en 2011 à 45,4% en 2014 et 40,8% en 2018<sup>5</sup> tandis que le nombre de pauvres augmentait d'environ un demi-million de personnes sur la même période. Le concours de déficits de financement public et privé (ménage) limite les

<sup>2</sup> RGP/H, 1988, DSI/Ministère du Plan

<sup>3</sup> RGP/H, 2012, INS

<sup>4</sup> Projections Démographiques 2012-2035, INS

<sup>5</sup> ECVMA\_2014 et Profil Pauvreté\_2018-2019

performances du pays à financer les secteurs sociaux, d'où probablement et en partie la faiblesse des indicateurs notamment des secteurs sociaux.

Du fait également de la forte jeunesse de la population et de la productivité des femmes (occupées par les activités domestiques non rémunérées), il ressort du profil NTA 2014 que le pays enregistre un déficit de cycle de vie de 755,7 milliards de FCFA dont 436,4 milliards de FCFA pour les femmes contre 319,3 milliards pour les hommes. Dans le déficit du cycle de vie global, la part des femmes représente 58% contre 42% pour les hommes. Aussi, au plan du PIB, le déficit du cycle de vie de la femme fait 11% du PIB du Niger et 8% pour l'homme. Le déficit de cycle de vie de la femme est supérieur à celui de l'homme à tous les âges de la vie.

A ces défis démographiques et socioéconomiques s'ajoutent la prédominance des activités domestiques notamment chez les femmes réduisant leur contribution marginale à l'économie nationale. Dans le monde, les tâches domestiques sont encore principalement effectuées par les femmes. Selon l'ONG Oxfam-Québec qui lutte contre la pauvreté, à l'échelle mondiale, les tâches domestiques non rémunérées représentent un manque à gagner de 10 000 milliards de dollars pour l'économie mondiale<sup>6</sup>.

Ce travail domestique reste encore majoritairement effectué par les femmes, qui doivent concilier la gestion du foyer et leurs activités professionnelles. Selon l'article « Travaux domestiques : la fausse égalité » publié dans le Journal l'Express, le 08 mars 2012, dans un couple où les deux conjoints travaillent, l'homme participe beaucoup moins que la femme. Une différence qui vaut aussi lorsqu'un des deux conjoints est inactif. Si c'est l'homme, il passe beaucoup moins de temps aux travaux domestiques que si c'est la femme qui ne travaille pas.

Le Niger a enregistré ces dernières années des progrès importants sur certains indicateurs socio-économiques malgré quelques disparités au niveau régional.

Les premières estimations du Produit Intérieur Brut (PIB) aux prix de l'année 2015 indiquent une consolidation de la croissance économique en 2018. Le taux de croissance s'est établi à 7,0% en 2018. Ce renforcement de la croissance est essentiellement imputable aux accroissements de la production agricole (8,4%), de la branche construction (19,7%), des services non marchands des administrations publiques (9,0%) et des impôts et taxes nets sur les produits (19,5%).

En terme nominal, le Produit Intérieur Brut (PIB) enregistre une progression de 9,8%, passant de 6 494, 705 milliards de FCFA en 2017 à 7 114, 526 milliards de FCFA en 2018.

Cette évolution du PIB nominal en 2018 s'est traduite par une légère augmentation du PIB par tête. Rapporté par habitant, le PIB nominal enregistre une hausse de 5,6% en 2018, passant de 314 100 FCFA en 2017 à 331 738 FCFA en 2018, après celle de 2,3% en 2017. (Comptes Economiques de la Nation basé selon le SCN 2008, INS).

Le taux d'accroissement du PIB réel par habitant a connu une progression de 2017 à 2018 en passant de 1,0% à 2,9%. Cette hausse du rythme de la croissance économique est

---

<sup>6</sup> OIT

essentiellement liée aux performances des secteurs primaire et secondaire soutenues par le dynamisme au niveau des branches agriculture et construction.

Quant aux indicateurs sociaux du pays, la plupart se sont améliorés :

- 50,63% de la population a accès aux centres de santé dans un rayon de 0-5 km en 2018 contre 50,13% en 2017,
- le taux brut de scolarisation est 77,8% en 2017 (*selon le tableau de bord social de l'INS 2018*) à 88,1% en 2018-2019 (Profil pauvreté 2018-2019,
- la couverture globale en eau potable est de 57,5% en 2015 (*selon le tableau de bord social de l'INS de 2017*).

#### ✓ Statistiques sur l'emploi au Niger ?

- Le Niger reste encore à la traîne dans le classement de l'indice de développement humain avec **0,377** en 2018 (*Rapport sur le Développement Humain 2019, PNUD*). Environ **45,1 %** de la population nigérienne vivent en dessous du seuil de pauvreté (*moins d'un dollar US par jour*) selon les données de l'enquête ECVMA-2014 de l'INS. L'accroissement rapide de la population exerce de fortes pressions sur les infrastructures socioéconomiques de base et limite l'effet des gains de croissance économique encore irréguliers et tributaires des aléas climatiques.

#### 1.1.4 : contexte de l'éducation et de la santé

L'éducation est l'un des droits fondamentaux de la personne humaine au Niger défini par la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République. Les principes fondamentaux de la prise en charge de l'éducation sont déterminés par la loi, conformément à la Loi fondamentale de la République du Niger.

Sur le plan politique, le Programme de la Renaissance (Acte I à III) des Autorités de la 7<sup>ème</sup> République met une importance capitale dans l'école gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, le maintien de la jeune fille dans le système éducatif, le développement de la formation professionnelle et technique. Le système éducatif nigérien est organisé de telle sorte que les enfants, les jeunes et les adultes puissent bénéficier d'une éducation quel que soit leur âge.

Le système formel accueille les individus en âge de fréquenter l'école, tandis que le système non formel accueille les jeunes déscolarisés et/ou non scolarisés en leur donnant une seconde chance d'entrer dans le système formel ou d'accéder au marché du travail.

Ainsi, le taux de scolarisation est de 73% en 2019-2020<sup>7</sup> dont 76,9% pour les garçons contre 69,1% pour les filles au primaire. Le taux d'achèvement global au primaire est de 53,9% dont 56,6% chez les garçons et 51,1 pour les filles. Ces résultats sont dus au système de passage automatique et la suppression des examens du Certificat de Fin d'Etudes Primaire du premier Degré (CFEPD) à partir de l'année 2014.

Quant aux adultes, ils reçoivent des formations dans les centres d'alphabétisation afin de les doter d'un minimum de connaissances. Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15

---

<sup>7</sup> Rapport d'enquête auprès des Inspections primaires\_2019-2020

ans et plus est passé de 28,4% en 2014 à 34,3% en 2018-2019<sup>8</sup>. Selon le milieu de résidence, ce taux a été estimé à 59,7% en milieu urbain contre 27,6% en milieu rural. Il varie aussi selon le sexe avec 40,9% d'hommes alphabétisés contre 17,8% de femmes.

Pour la santé, la constitution reconnaît le droit à la santé pour tout citoyen nigérien. En ce qui concerne la prise en charge sanitaire à l'enfance et à la vieillesse, différents plans de développement sanitaires ont été élaborés et adoptés en conseil des ministres dont le dernier couvre la période 2017-2021<sup>9</sup>. Ces plans définissent la santé de l'enfant et des personnes âgées comme une priorité des autorités nationales. La promotion de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) tant au niveau clinique qu'au niveau communautaire (ménages) a contribué à réduire légèrement la mortalité infanto-juvénile de 127‰ en 2012 à 123‰ en 2021. La santé des personnes âgées a aussi bénéficié d'une attention particulière avec l'adoption du Plan Stratégique pour la Santé des Personnes Agées 2020-2024.

Selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2020 publié en 2021, le nombre moyen d'années vécues par les Nigériens (ou espérance de vie à la naissance) est passé de moins de 40 ans dans les années 1960 et 1970, à 44 ans en 1990, puis à 62,4 ans en 2019 ans pour un indice de 0,394, du fait essentiellement de la baisse de la mortalité des enfants de moins de cinq ans passée de 318‰ à 126‰ entre 1992 et 2015 (ENISED, 2015). Si ce niveau de l'espérance de vie à la naissance met en exergue une bonne performance du pays dans la sous-région, d'autres défis sont à relever pour réaliser son développement.

A titre illustratif, dans le cadre de l'ODD3, à l'instar de tous les pays du monde, le Ratio de Mortalité Maternelle (RMM) doit descendre à 70 pour 100 000 naissances vivantes et en dessous de 140 au Niger. Toutefois, malgré tous les efforts des différents gouvernements et ses partenaires le RMM est passée de 700 à 535 en 2012 et 520 en 2015, avec un taux de létalité obstétricale directe d'environ 2,3% pour une norme de moins de 1%. A ce rythme de baisse, la réalisation de la cible mondiale risque d'être compromise.

En outre, les consultations prénatales, le recours à la Planification Familiale (PF) et l'assistance médicale pendant l'accouchement identifié pour être efficace dans la lutte contre la mortalité maternelle enregistrent tout aussi des faibles résultats. Ainsi, si 8 femmes ont recours au moins à une visite pendant la dernière grossesse, seules 4 ont recours au 4 recommandés pour prévenir les risques de complications (EDS2012). Pour la PF, seul 18% de la cible utilise et des besoins non satisfaits de 16% (2012) en 2018 tandis que l'assistance médicale à l'accouchement, environ 39% des femmes y ont recours (2012). Le taux de césarienne, qui est un indicateur révélateur de la santé maternelle, n'est que de 2%.

En plus de cette sous performance décrite plus haut attribuable en partie à la faible demande l'offre de service n'est pas non plus reluisante et la couverture sanitaire n'est que de 52%.

---

<sup>8</sup> ECVMA 2014, EHCVM 2018-2019

<sup>9</sup> Résultats préliminaires de l'Enquête Nationale sur la Fécondité et la Mortalité des Enfants de moins de cinq (5) ans (ENAFEME 2021)

### 1.1.5 : Contexte législatif des travaux domestiques

Le Niger possède un cadre réglementaire pour le personnel domestique rémunéré. C'est notamment la Confédération Nigérienne du Travail (CNT) et le Mouvement de Travailleurs Chrétiens (MTC). Selon une étude, la législation mentionnée plus haut n'est pas appliquée, ou en tout cas pas de manière adéquate. Quelques exemples :

- En matière de salaires, 75% des travailleurs ne touchent pas le minimum légal ;
- Ce n'est qu'exceptionnellement que les travailleurs domestiques sont immatriculés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale(CNSS).

Le salaire des aides domestiques varie de 1 500 à 5 000 FCFA, pour une moyenne salariale d'environ 3 286 FCFA par mois. Dans 90% des cas, c'est la mère de la petite fille qui gère le salaire. Ce dernier sert surtout à subvenir aux besoins de la famille. Dans près de 95% des cas, le salaire est perçu en argent mensuellement. Dans les autres cas, le salaire est perçu sous forme de don en vêtements lors des fêtes religieuses, par exemple, ou simplement selon le moment choisi par « l'employeur », en plus de la nourriture gratuite.

En effet, la nourriture remise à l'aide domestique ou à sa mère qui travaille comme domestique représente un apport non négligeable pour les familles, même si cet apport n'est pas monétaire. Pour ces familles démunies, cela leur permet de manger des repas qu'elles ne pourraient pas se payer normalement.

Plusieurs politiques et programmes sont mis en œuvre au Niger dans le cadre de la prise en charge des enfants et des adultes .Ce sont particulièrement :(i)La Politique Genre,(ii) La politique Nationale de Population,(iii) La Politique Nationale de Santé, (iv) La Politique Nationale de Protection Sociale, (v) La Stratégie de promotion de l'Emploi Décent , (vi) la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive Niger-2035 ,(vii) Plan Stratégique pour la Santé des Personnes Agées 2020-2024, (viii) le Programme de Renaissance Acte III/Niger, ix) Plan de développement sanitaire 2017-2021, x) Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (2014-2024) PSEF ; xi) Stratégie de la Couverture Sanitaire Universelle ; xii) le Plan de Transition du Secteur de l'Education et de la Formation (PTSEF 2020-2022).

Le Niger a ratifié spécifiquement de nombreux traités et conventions internationaux relatifs à la prise en charge des soins des enfants et des adultes. Ce sont particulièrement :

- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant dans laquelle les Etats s'engagent ainsi à défendre et à garantir les droits de l'enfant, à répondre de ces engagements devant la communauté internationale et à jouer un rôle responsable dans un système de solidarité ;
- Les Objectifs du Développement Durable 1, 2, 3, 4, 5 (cible 5.4) et 6 ;
- La Stratégie Mondiale pour la Santé de la Femme, de l'Enfant et de l'Adolescent 2016-2030 dont les objectifs et les cibles sont conformes aux ODD ;
- La Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard de la Femme (CEDEF) ;

- La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) ;
- La Charte Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples ;
- La Stratégie de l’Union Africaine en matière de Genre 2018-2027.

Sur le plan national, le cadre législatif sur la prise en charge des enfants et des seniors comprend :

- La constitution de la 7<sup>ème</sup> République du Niger, promulguée le 25 novembre 2010 en ses articles 10, 11, 12, 13, 22, 26 et 33 définit les différents droits humains reconnus au Niger en ce qui concerne la vie, la santé, l'intégrité physique et morale, l'alimentation saine et suffisante, l'eau potable, l'éducation et l'instruction dans les conditions définies par la loi, les différentes libertés et le travail. Elle interdit toute discrimination dans la jouissance de ces droits et libertés ;
- Loi n°2007-26 du 23 juillet 2007, portant statut général de la Fonction Publique de l’État et les textes modificatifs subséquents ;
- Loi N° 2012-45 du 25 septembre 2012 portant Code du travail de la République du Niger.

Considérations socio-culturelles et anthropologiques des travaux domestiques

#### **ENCADRE 1 : TRAVAIL DOMESTIQUE NON REMUNERE**

Le travail domestique non rémunéré constitue la part de travail domestique qui augmente indirectement les revenus du foyer, sans que les personnes qui l’effectuent ne bénéficient de rémunération. En d’autres termes, il désigne le travail non marchand et non rémunéré effectué dans les ménages, qui comprend à la fois les soins aux personnes et les activités telles que la cuisine, le nettoyage, la recherche d'eau, la lessive, le jardinage et de carburant, etc. Le travail non-rémunéré des femmes a longtemps été invisible, tant dans les calculs économiques que dans les décisions politiques. Comme le souligne la cible 5.4 de l'Objectif de développement durable, les investissements dans la protection sociale, la prestation de services publics et les infrastructures, ainsi que la promotion de la responsabilité partagée au sein du ménage peuvent réduire et redistribuer ces tâches, par exemple en réduisant le temps que les femmes passent à aller chercher de l'eau ou en proposant des alternatives pour la garde des enfants.

## **1.2 Inégalités de genre au Niger**

- **Education**

Au Niger, les opportunités d'accès à l'éducation et à la formation sont identiques aussi bien pour les filles que pour les garçons. Des efforts ont permis d'améliorer les indicateurs en matière d'éducation en général. C'est ainsi que :

- le taux brut de préscolarisation a connu une évolution peu enviable au cours de l'année 2018 à 2022 passant de 12,9% à 11,1%. Malgré les efforts consentis par le gouvernement à travers notamment l'adossement des classes du préscolaire aux écoles primaires démarré depuis 2020. Le taux brut de préscolarisation des filles reste légèrement au-dessus de celui des garçons sur la période 2018-2022.
- Au niveau de primaire, le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 74,3% en 2018 à 72,9% en 2022 pour les garçons, soit une baisse de 1,4 points de pourcentage. Celui des filles est passé de 61,1% en 2018 à 64,3% en 2022, soit une progression de 3,24 points de pourcentage.

Cependant, ces efforts doivent être poursuivis et renforcés afin de réduire davantage les disparités au niveau de la scolarisation. En effet, le diagnostic actuel se présente comme suit :

- Au niveau du secondaire, le TBS est de 35,3% avec 33,15% des filles scolarisées contre 37,0% des garçons au premier cycle en 2022. Au niveau du second cycle, le TBS est de 9,8% avec 7,7% des filles scolarisées contre 11,9% des garçons en 2022. Les taux d'achèvement sont faibles et les écarts très importants. En effet, en 2022, ce taux est de 14,8% chez les filles econtre 16,2% chez les garçons pour le premier cycle. Au second cycle, il est de 6,9% chez les filles contre 10,3% chez les garçons.
- Au niveau de l'enseignement professionnel et technique, les filles représentent 50,42% des effectifs des apprenants dans les établissements publics et privés de l'enseignement formel en 2022.
- Au niveau de l'éducation de base non formelle, le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus a connu une amélioration entre 2018 et 2021 passant de 33,0% à 35,6%, soit une augmentation de 2,6 points de pourcentage. Le taux d'alphabétisation des hommes est passé de 45,2% à 48,4%, soit un gain de 3,2 points de pourcentage sur la période. Ce gain est de 2,4 points de pourcentage sur la même période chez les femmes pour lesquelles le taux est passée de 22,9% à 25,3%.
- Au niveau supérieur, les effectifs des étudiants dans les Universités et Instituts publics et privés, la proportion des filles est de 32,3% en 2022. Le Taux Brut de scolarisation est de 4,3% dont 5,8% pour les garçons et 2,8% pour les filles.

#### • Eau potable

Au Niger, 67% des ménages (97 % en milieu rural et 61% en milieu urbain) s'approvisionnent en eau de boisson auprès d'une source améliorée. La fourniture en eau à la famille incombe traditionnellement aux femmes, aidées en cela par leurs filles et belles filles. C'est pourquoi elles sont souvent considérées comme les principales victimes en cas de pénuries d'eau. Toutefois, grâce aux appuis des projets et programmes, il est noté des mutations dans les rôles avec l'intervention plus marquée des hommes dans l'approvisionnement et le financement de l'eau. De même, on observe une plus grande implication des femmes dans la gestion des points d'eau où elles intègrent les comités de gestion.



## • Economie

Dans le secteur économique, les femmes et les hommes sont présents dans tous les d'activités économiques en milieu rural comme en milieu urbain. Cependant, la participation des différents groupes est calquée sur la division sexuelle du travail. De manière spécifique, les femmes se limitent plus aux activités marquées par le faible budget-temps, ce qui ne leur permet pas de s'investir efficacement dans les activités de production rentables et mieux rémunérées.

Dans l'agriculture pluviale, les femmes participent essentiellement au processus de production mais sont moins présentes dans la gestion des produits agricoles et dérivés. Au niveau de l'agriculture irriguée qui se pratique sous forme de maraîchage ou de riziculture généralement après la saison des pluies, les femmes pratiquent plus le maraîchage mais le plus souvent sur des parcelles de petite superficie (0,5 ha). L'accès aux financements du secteur est également inégal du fait des critères d'éligibilité (rendement, productivité, apport) qui l'accompagnent et auxquels les femmes peuvent difficilement répondre. En général, les crédits alloués à la femme sont de petites sommes provenant des réseaux informels et sont le plus souvent investis dans des domaines autres que la production. Les hommes, par contre, bénéficient souvent de crédits plus substantiels destinés à l'acquisition des équipements de production et à la commercialisation.

Au Niger, l'artisanat est un sous-secteur qui occupe environ 900 000 personnes réparties dans 420 000 Micros et Petites Entreprises de Production, de Services ou d'Arts aussi bien en milieu rural (plus de 60 %) qu'en milieu urbain. C'est le sous-secteur par excellence des femmes et des jeunes (68 %), et des personnes handicapées (2%). En effet, ce sous-secteur contribue à hauteur de 11% au PIB et fait vivre plus de 25% de la population dont plus de 60% sont des femmes. Dans ce sous-secteur, plusieurs femmes leaders ont pu transcender les préjugés sociaux et autres pesanteurs afin de s'imposer dans le domaine de l'entrepreneuriat. Cette action a eu un effet multiplicateur car ces petites entreprises d'artisanat font vivre de milliers de femmes et d'hommes, contribuant ainsi de manière significative à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La différence selon le genre n'est pas très significative en milieu urbain (21,7% de femmes contre 22,3% d'hommes) par rapport au milieu rural où le sous-secteur compte 5,3% de femmes pour 1,4% d'hommes.

La pauvreté touche 41,2% des nigériens en 2021 contre 40,8% en 2018 (EHCVM, 2018 et 2021). La situation de la pauvreté cache des disparités selon le milieu de résidence. La pauvreté au Niger est rurale en 2021. Ainsi, 94,1% des ménages pauvres vivent en milieu rural et 54% des ménages pauvres dirigés par les hommes vivent en milieu rural contre 40% des ménages dirigés par les femmes. Selon le sexe du chef de ménage, 32% des ménages dirigés par les femmes sont pauvres alors que ce taux est de 46,9% pour les ménages dirigés par les hommes. Aussi, en termes de profondeur, le taux de pauvreté est respectivement de 13,8% chez les hommes contre 9,4 % chez les femmes.

En termes d'inégalité, la pauvreté est caractérisée par une disparité plus accentuée chez les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes. En effet, l'inégalité de condition de vie est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes que dans les ménages dirigés par les hommes (0,335 chez les femmes contre 0,321 chez les hommes en 2014).



### 1.3 Inégalités sur le marché du travail rémunéré et non rémunéré

La législation nigérienne consacre l'égalité entre l'homme et la femme dans le domaine de l'emploi.

Les statistiques selon le genre montrent une faible participation des femmes à la vie active. En effet, le taux d'activité est de 45% pour les femmes contre 67,3% pour les hommes (EHCVM, 2021). Il est plus faible en milieu urbain (48,3%) qu'en milieu rural (56,3%). Au niveau des fonctions administratives en 2022, l'indice de parité femme/homme est de 0,62 c'est-à-dire 62 femmes pour 100 hommes. Cette inégale représentation des femmes peut s'expliquer par la faible proportion des femmes qui arrivent à franchir les multiples barrières socioculturelles pour accéder à la fonction publique et au seuil de qualification professionnelle requis pour occuper un emploi.

## 2. Valorisation du travail domestique non rémunéré : L'apport du « Counting Women Work » project.

Counting Women's Work est une initiative internationale qui vise à mieux appréhender l'économie genrée, notamment le travail de soin non rémunéré. Ce projet apporte des données et des analyses afin d'orienter des politiques plus équitables en matière de développement économique, de soutien aux enfants et aux personnes âgées, d'investissement dans le capital humain et d'égalité des sexes, tant dans la sphère professionnelle que domestique. La prise en compte du travail de soin non rémunéré est primordiale, car il joue un rôle fondamental dans le bien-être des familles et la stabilité sociétale. Bien qu'il contribue significativement à l'économie d'un pays, il reste largement invisible dans les indicateurs économiques traditionnels qui ne mesurent que l'activité salariée.

Ainsi, Counting Women's Work s'inscrit dans le cadre du projet National Transfer Accounts, qui couvre 60 pays et s'appuie sur des méthodes standardisées pour analyser comment les individus, à différents âges, produisent, consomment, partagent des ressources et préparent leur avenir économique. L'originalité de Counting Women's Work réside dans son analyse fine des contributions des hommes et des femmes à tous les âges, en termes de production, consommation, transferts et épargne. Il estime également le temps et la valeur monétaire du travail de soin non rémunéré au sein des foyers. Ce travail comprend les tâches domestiques tels que la cuisine, le ménage et la gestion du foyer ainsi que les soins directs aux enfants, aux personnes âgées et aux membres de la communauté. Les conclusions du projet participent à l'évaluation des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, notamment l'objectif 5.4 qui exhorte les nations à « reconnaître et valoriser le travail de soin et domestique non

rémunéré en fournissant des services publics, des infrastructures et des politiques de protection sociale, et en encourageant un partage plus équitable des responsabilités au sein des foyers ».

#### **a- Counting Women's Work : Une cartographie de l'économie genrée**

Dès son financement initial en 2014 par William and Flora Hewlett Foundation, Counting Women's Work (CWW) a intégré la dimension du genre et du travail domestique non rémunéré dans l'approche du projet National Transfer Accounts. Piloté par des chercheurs de l'Université de Californie à Berkeley et de l'Université du Cap, des équipes nationales ont réalisé des comparaisons internationales sur la répartition de la production, de la consommation et du travail domestique selon l'âge et le sexe. Ce projet a mis en évidence plusieurs faits marquants<sup>10</sup> :

- Le travail de soin non rémunéré représente entre 30 % et 60 % du temps total de travail dans de nombreux pays.

- Les femmes et les filles en assurent l'essentiel, tandis que les hommes se consacrent davantage aux activités marchandes.

- Dès leur plus jeune âge, les filles accomplissent plus de tâches domestiques que les garçons, selon les enquêtes sur l'utilisation du temps.

Ce travail participe directement au développement du capital humain, notamment durant les premières années de vie. Si l'on valorise le temps passé au soin d'un nourrisson au salaire d'un éducateur, il représente 90 % du coût total de sa première année de vie.

Les personnes âgées, surtout les femmes, jouent un rôle important dans le travail de soin non rémunéré et y consacrent plus de temps qu'elles n'en bénéficient, et ce, jusqu'à un âge avancé.

#### **b- Intégrer le travail des femmes dans les politiques publiques**

L'une des avancées majeures du projet CWW est la reconnaissance du travail domestique non rémunéré en tant qu'activité essentielle, mettant en évidence le rôle central des femmes. L'objectif à long terme est de transformer ces connaissances en politiques publiques plus équitables d'autant plus que chaque pays ayant des réalités et des besoins.

L'ambition est de faire de Counting Women's Work une source de données de référence sur l'économie genrée, accessible à tous ceux qui cherchent à comprendre les inégalités entre

---

<sup>10</sup> [www.countingwomenswork.org](http://www.countingwomenswork.org)

hommes et femmes et les politiques qui les influencent. Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions sont mises en place :

- Offrir un soutien technique aux chercheurs appliquant les méthodes développées par Counting Women's Work.
- Assurer la fiabilité et la comparabilité des données entre les différents pays.
- Adapter les méthodes pour produire des analyses plus ciblées, selon les spécificités locales et les défis politiques.
- Exploiter les canaux de diffusion modernes, notamment les réseaux sociaux, les applications et les conférences, afin de renforcer la visibilité du projet et de ses chercheurs.

En définitive, l'objectif est d'ancrer Counting Women's Work comme un acteur incontournable de l'économie genrée. Plus cette expertise sera reconnue, plus elle influencera les politiques publiques, contribuant ainsi à une meilleure reconnaissance du travail de soin non rémunéré et à une évolution vers une société plus équitable.

### 3. REVUE SELECTIVE DE LA LITTÉRATURE

La prise en compte du travail de soin non rémunéré est primordiale, car il joue un rôle fondamental dans le bien-être des familles et la stabilité sociétale. La problématique est certes longtemps laissée en rade dans les analyses économiques mais elle commence à être intégrer les réflexions et les courants de pensée.

#### a- Revue théorique

Les premières études sur l'intégration du travail domestique dans l'analyse économique remontent aux travaux de Reid (1934), Becker (1965) et Grenaud (1977). Margareth Reid, dans son ouvrage *Economics of Household Production* (1934), a élaboré une méthode permettant de valoriser les travaux domestiques. Becker (1965) considère que les familles sont à la fois productrices et consommatrices, combinant leur temps avec des biens et services du marché afin de maximiser leur bien-être, tout en respectant des contraintes de budget et de temps. Il souligne que la répartition du travail entre le marché et la production domestique repose sur l'avantage comparatif et la productivité des membres du ménage (Becker, 1974). Selon lui, les individus se spécialisent dans les activités marchandes ou non marchandes en fonction de leur avantage comparatif. Par exemple, si la femme a un avantage dans la production domestique et l'homme dans le travail rémunéré, la famille maximise son bien-être si chacun se spécialise en conséquence (Brien et Sheran, 2003).

Grenaud (1977) met en avant que les biens et services marchands ne procurent pas directement une utilité, mais sont des intrants dans un processus de production domestique qui améliore la productivité. Becker (1981), quant à lui, assimile le ménage à une petite usine où les individus répartissent leur temps entre emploi rémunéré, tâches ménagères et loisirs. Selon son approche microéconomique, la division traditionnelle du travail à savoir l'homme pourvoyant aux besoins financiers et la femme s'occupant des tâches domestiques découlerait de choix rationnels visant à maximiser l'utilité du ménage. Ainsi, si un membre du couple perçoit un revenu horaire plus élevé sur le marché, une spécialisation des rôles s'opère naturellement. Becker avance également que les femmes possèdent un avantage biologique en matière de soins aux enfants, ce qui justifierait leur rôle prédominant dans l'éducation et les tâches compatibles avec la garde d'enfants. Cependant, cette approche ne permet pas d'expliquer pourquoi les femmes continuent d'assurer la majorité des travaux ménagers non rémunérés, même dans des contextes où elles disposent d'un revenu supérieur à celui de leur conjoint.

#### -Critiques Féministes et Reconnaissance du Travail Domestique

Les économistes féministes ont critiqué les travaux de Becker, notamment son interprétation de la division traditionnelle du travail comme un simple choix individuel. Selon eux, cette approche minimise l'impact des discriminations sexistes sur le marché du travail (Ferber et Nelson, 1993). La spécialisation des femmes dans le travail domestique ne résulterait pas d'un libre choix, mais d'un construit social limitant leur intégration dans l'économie formelle. Le travail domestique, bien qu'indispensable, demeure invisible dans la comptabilité nationale en raison de l'absence de valeur monétaire associée.

Avant 1982, la définition de la population active adoptée par la Conférence internationale des statisticiens du travail excluait explicitement le travail domestique non rémunéré. Cependant,

avec la mise à jour des normes internationales en 2013 (19<sup>e</sup> CIST), la main-d'œuvre est désormais définie comme l'ensemble des individus en âge de travailler engagés sur le marché du travail, qu'ils soient employés ou au chômage. Parmi les cinq formes de travail recensées, figure la production pour usage personnel, incluant les activités domestiques et les soins prodigués aux membres du ménage. Cette catégorie, l'une des plus anciennes formes d'organisation du travail, recouvre la production de biens de première nécessité, la gestion du logement et l'assistance aux proches.

Les enquêtes sur l'utilisation du temps ont permis d'évaluer plus précisément la contribution économique des femmes, révélant que le travail de soin non rémunéré représente une part significative de l'activité productive. La reconnaissance de cette contribution demeure essentielle pour influencer les politiques publiques et assurer une meilleure répartition des responsabilités domestiques. La prise en compte du travail domestique dans les indicateurs économiques permettrait ainsi de valoriser une activité fondamentale au bien-être des sociétés et de promouvoir une répartition plus équitable du travail entre les sexes. De nombreuses études empiriques ont suivi avec le développement des enquêtes sur l'utilisation du temps pour analyser la contribution économique effective des femmes à l'économie.

## **b. Revue empirique**

Une panoplie de travaux empiriques a été faite afin d'appréhender les activités domestiques non rémunérées et de l'intégrer dans l'analyse économique microéconomique et macroéconomique.

**King and al. (2021)**, ont fait une analyse grâce à la base de données issues d'enquêtes sur l'utilisation du temps dans trois pays à contexte familiale et économique différentes : le Ghana, la Mongolie et la Corée du Sud. Les auteurs s'intéressent dans leur étude à la demande globale de soins. Leurs résultats montrent que le besoin en soins en 2030 requerra l'équivalent d'un ou de deux-cinquième de la force de travail rémunéré. La valeur estimée du travail non rémunéré en 2030 est comprise entre 16 et 32 % du PIB dans les trois pays. **Reddy et al (2021)** se sont intéressés à examiner la répartition du temps entre le travail rémunéré et non rémunéré (tâches ménagères, travail de soin, ...) afin de déterminer, à travers l'utilisation des taux de salaire, des gains imputés et la structure professionnelle des hommes et des femmes, dans quelle mesure le marché du travail rural est discriminé par sexe et par groupe social en Inde. Ils utilisent des données à haute fréquence et appliquent des techniques économétriques pour connaître les facteurs qui sous-tendent la répartition du temps entre les différentes activités selon le sexe. Leur résultat révèle que les hommes consacrent plus d'heures à l'emploi et travaillent à un taux de rémunération plus élevé que les femmes. Ainsi, les analyses font état de l'existence d'un écart de revenu monétaire entre les hommes et les femmes assez important, même si les femmes ont travaillé plus d'heures si l'on prend en compte conjointement les activités liées à l'emploi et les activités domestiques. Le temps consacré à l'emploi et au travail domestique (principalement les tâches ménagères) varie significativement en fonction de l'identité sociale, de la richesse du ménage, de la terre, du revenu, de l'éducation et des compétences.

**N'Zué et al. (2024)** ont fait une étude avec comme objectif de permettre d'avoir une meilleure compréhension de la production et de la valorisation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes et des hommes. Ainsi, à partir des données l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages de 2018 (13 008 ménages) et de la méthodologie des NNTA,

la production et la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire ont été estimées puis valorisées. Les principaux résultats obtenus indiquent que la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes est nettement supérieure à celle des hommes sur tout le cycle de vie et atteint son pic à 4,6 heures par semaine à l'âge de 34 ans. En termes monétaire celui-ci équivaut à environ 84 948 FCFA et concerne la tranche d'âge de 32 ans. La valeur de la production agrégée de temps de travail domestique des hommes et des femmes s'établit à 853,57 milliards de franc CFA et représente environ 2,6% du PIB avec une part des femmes estimée à 674.43 milliards de francs CFA soit 2.1% du PIB et celle des hommes est estimée à 179,13 milliards de francs CFA et représente environ 0,6% du PIB.

Pour **Dramani (2019)**, les différences de comportement des hommes et des femmes sur le travail et le ménage sont liées à la spécialisation de genre dans ces deux marchés. Les hommes sont plus présents que les femmes sur le marché du travail et y consacrent plus de temps entre 30 et 45 ans, travaillant jusqu'à 42 heures par semaine en moyenne. De même, leur salaire horaire est supérieur à celui des femmes. Les femmes consacrent la plupart de leur temps aux travaux domestiques entre l'âge de 10 et 20 ans, puis en services de garde entre 20 et 40 ans. Il note que les femmes travaillent plus que les hommes, si le temps total consacré aux tâches ménagères et les activités commerciales sont prises en considération. Pourtant, elles gagnent moins que les hommes pour presque toute leur vie, entre 25 et 80 ans. L'inégalité des revenus est évidente et représente un déséquilibre tangible dans la main-d'œuvre.

**Belmihoub (2016)**, sur la base des données de l'enquête emploi réalisée en 2006, montre qu'en Algérie la maternité, la charge familiale et l'absence de services sociaux efficaces constituent un frein à la participation des femmes aux activités rémunératrices pour la bonne et simple raison qu'elles ne se perçoivent pas comme sans-emploi puisqu'elles s'occupent de leurs foyers.

**Brines (1994)** examine dans son article les deux perspectives : les épouses effectuent les tâches ménagères - et les maris les évitent - pour mettre en scène symboliquement leur féminité ou leur masculinité. L'auteur utilise un modèle conceptuel de la relation entre la dépendance économique et l'accomplissement des tâches ménagères par les épouses et les maris. L'auteur constate que chez les épouses, le lien entre les travaux ménagers et le transfert des gains dans le mariage est conforme aux règles de l'échange économique. Cependant, plus une femme dépend de son mari pour son soutien économique, moins il fait de tâches ménagères.

Concernant l'économie des soins, **Bah (2024)** s'est aussi intéressé à l'économie du Care non rémunéré. Par ses travaux, elle a pu mettre en évidence la charge disproportionnée de ce travail de soins non valorisé sur les femmes et les adolescentes. En effet, à travers les données recueillies au cours des dix dernières années, notamment dans le cadre d'enquêtes sur la gestion du temps, il a pu être observé que les femmes et les jeunes filles effectuent plus des trois quarts du travail de soins non rémunéré (travaux domestiques etc). De plus, les deux tiers des professionnels dans le secteur du « care » sont des femmes. Ce déséquilibre genré commence souvent dès l'enfance et s'intensifie au fur et à mesure que les jeunes filles grandissent. Par exemple, parmi les enfants âgés de 5 à 17 ans qui font une charge de travail de care non rémunéré jugée excessive (défini comme plus de 21 heures par semaine), deux tiers sont des filles (OIT 2018). Au final, l'auteur conclue des suites de son étude que l'exclusion des

adolescentes des discussions sur l'économie du Care est un facteur compromettant leur avenir et entravant considérablement la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes. **Li et Chen (2023)**, face au vieillissement rapide de la société, ont étudié la relation entre les soins familiaux aux personnes âgées et la propension à travailler pour mieux comprendre ce qui motive les choix des individus en matière de soins familiaux et de travail. Sur la base de l'étude longitudinale 2018 sur la santé et la retraite en Chine (CHARLS), cette étude a analysé l'influence de la prise en charge familiale des personnes âgées sur la propension à travailler. Des suites de leurs analyses, les auteurs ont constaté que la fourniture de soins aux personnes âgées réduisait significativement la probabilité de la propension à travailler. La santé a également joué un rôle de médiateur partiel dans l'association globale entre les soins aux personnes âgées et la propension à travailler. Cette étude met donc en lumière la complexité des soins familiaux et de la propension à travailler en Chine.

**Blossfeld et al. (2001)** ont mis en évidence la trajectoire sociale du couple sur l'arbitrage entre travail domestique et travail marchand. Ils remarquent un fait assez intéressant dans le comportement dynamique des couples. En effet lorsque le mari atteint un niveau social élevé la femme a tendance à se retirer du marché du travail rémunéré. Ainsi plus le mari est professionnellement épanoui plus la femme semble se spécialiser uniquement dans le secteur domestique. Auparavant, **Badgett et Folbre (1999)** donnent une analyse interdisciplinaire de la relation entre travail attentionné, les normes sociales et les résultats économiques, et explorent les manières dont cette relation peut être modifiée par le processus de développement. Les femmes sont généralement tenues à des normes de responsabilité familiale plus élevées que les hommes. Les normes de genre régissant l'interprétation de comportement approprié pour les femmes et les hommes sont étroitement liées à des concepts construits d'altruisme familial et d'intérêt personnel. Les Femmes qui semblent très indépendants ou ambitieux, comme les hommes qui semblent très dépendants ou axés sur la famille, sont souvent considérés comme sexuellement peu attrayants.

**Folbre (2000)**, soutient que les soins domestiques s'accompagnent d'une implication émotionnelle et d'une interaction directe entre les donneurs de soins et les bénéficiaires. **Budlender, D. (2008)** fait une comparaison des données sur l'emploi du temps en Argentine, Nicaragua, Inde, République de Corée, Afrique du Sud et Tanzanie sur l'économie politique et sociale des soins. L'analyse effectuée s'oriente sur les aspects quantitatifs des soins non rémunérés fournis par les individus. Il apparaît dans les résultats qu'il y a un nombre substantiel de femmes qui passent de longues heures à s'occuper de leurs enfants et de leurs proches. Quant à mobilité (domestique), dans le cadre de leur étude, **Geere et Cortobius (2017)** considèrent qu'a charge mondiale de la corvée d'eau, en particulier ses effets sur les individus et les sociétés, est largement inconnue car l'analyse comparative des données mondiales disponibles est incomplète et rare. Pour combler ce manque d'information, leur étude présente une synthèse des données sur la collecte de l'eau par les ménages dans 23 pays. Dans les zones rurales, près de 50 % de la population doit encore apporter de l'eau d'une source extérieure à sa maison ou à sa cour. Les femmes sont généralement les principales responsables de la collecte de l'eau. Cependant, dans de nombreux pays et en particulier dans les zones urbaines, les hommes assument également une grande partie de cette tâche. La durée moyenne d'un trajet unique pour aller chercher de l'eau varie de 10 à 65 minutes dans les zones urbaines, avec une augmentation



ou une diminution moyenne de 2 à 13 minutes dans les zones rurales. En outre, jusqu'à 60 % des enfants participent à la collecte du bois et de l'eau et, dans certains pays, ils y consacrent jusqu'à 11,3 heures par semaine. La corvée d'eau continue d'avoir le plus grand impact sur les femmes et les enfants des zones rurales les plus pauvres et constitue probablement un obstacle important à la sécurité de l'eau des ménages et au développement durable dans les régions qui en ont le plus besoin.

**Totouom et al (2023)** identifient les déterminants et les effets de la collecte domestique de l'eau au Cameroun suivant le sexe et l'âge. Le résultat de leurs modèles estimés montre que les probabilités de collecte de l'eau par un enfant ou par une femme sont affectées par les caractéristiques socio-économiques et démographiques des ménages, ainsi que par le temps de collecte. Bien plus, l'étude montre que le coût d'opportunité du temps de collecte de l'eau en termes d'éducation pour les enfants et d'emploi pour les femmes reste significatif. Ces résultats en appellent aux politiques favorables à l'extension du raccordement au réseau public des ménages. **Mialoundama et al (2020)** révèlent que le charbon de bois, le gaz, le pétrole, et le bois de cuisson sont les principaux combustibles pris en compte dans le budget des ménages. Le bois énergie est utilisé comme combustible principal et secondaire pour d'autres. La faible représentation des dépôts de gaz, le manque d'extension de l'électricité dans les périphéries des quartiers de Brazzaville et la pauvreté favorisent une utilisation accrue du bois énergie. L'approvisionnement des ménages en bois énergie se fait surtout auprès des détaillants. Plusieurs facteurs socioéconomiques influencent la consommation régulière du bois énergie.

Ce qui alourdit les activités domestiques non rémunérées relatives à la collecte de bois.

Selon l'OIT(2023) chaque jour, plus de 16 milliards d'heures sont consacrées au travail domestique et aux soins non rémunérés dans le monde. Avec le vieillissement de la population mondiale, ces chiffres sont appelés à augmenter, et il est essentiel de quantifier le travail domestique et de soins non rémunéré pour comprendre la sous-utilisation de la main-d'œuvre, les tendances de l'emploi et les inégalités fondées sur le sexe.

Partout dans le monde, les femmes assument très majoritairement le travail non rémunéré, notamment en ce qui concerne la garde des enfants, la cuisine, les tâches ménagères et les travaux de la ferme. Le travail non rémunéré est essentiel au fonctionnement des ménages et des économies, mais il est aussi bien moins valorisé que le travail rémunéré.

Plusieurs études ont été menées sur le travail domestique. Maiga (2011) dans son étude sur le genre et la migration au Niger trouve que très peu de femmes au Niger émigrent à l'étranger pour y travailler car c'est une question d'hommes, l'émigration a toujours été masculine. En revanche, beaucoup de femmes d'origine étrangère viennent au Niger pour y travailler. La grande majorité de ces immigrantes travaillent dans le domaine de la domesticité où le travail est très peu rémunérateur et n'exige pas de qualification. A côté de ces immigrantes nous

assistons depuis quelques années à l'apparition d'une migration féminine interne de travail constituée de jeunes nigériennes qui désertent les campagnes au profit des centres urbains. Il faut dire que la famine consécutive à des longues périodes de sécheresse et la pauvreté ambiante ont favorisé ces types de déplacement qui répondent en définitive à des stratégies de survie. Sur le plan juridique, il n'existe pratiquement pas de textes spécifiques à la migration féminine de travail, mais plutôt à la réglementation du travail des femmes en général et du travail domestique en particulier. Pour Fall et al.(2023), les femmes sont au cœur de l'économie domestique et jouent un rôle social essentiel au bien-être des communautés rurales et urbaines. Pourtant, les femmes disposent de moins de droits sur la terre ; elles ont un accès plus limité aux informations et aux services ruraux ; et elles sont moins mobiles en raison des charges familiales. Plusieurs observations sur le rôle des femmes dans les périodes critiques, comme celle associée à la pandémie de la Covid-19 ou du bouleversement des marchés internationaux des produits agricoles et des intrants, éclairent d'un jour nouveau la réalité de la capacité des femmes à réagir pour lutter contre l'insécurité alimentaire avec une forte dose d'inventivité.

Selon le rapport de l'étude « Réduire la charge de travail des femmes : technologies et pratiques au service des femmes rurales », à tout âge, les rurales consacrent la majeure partie de leur temps au travail domestique, comme la collecte de l'eau et du bois de chauffage, la transformation et la préparation des aliments, les déplacements, le transport et les soins aux proches. Non rémunérées, ces tâches limitent leur temps et leur mobilité. De plus, la pénibilité de ces activités peut nuire à la santé et à la nutrition des femmes de tous âges, en particulier les nourrissons et les enfants. Ces tâches domestiques constituent un obstacle majeur à la capacité des petits exploitants agricoles d'accroître leur productivité et d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les résultats de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Niger montrent que 95% des enfants scolarisés et économiquement occupés au Niger effectuent des travaux ménagers. Les garçons de cette catégorie représentent 94,2% contre 95,8% chez les filles.

L'analyse des statistiques selon le genre au Niger, montre une faible participation des femmes à la vie active. En effet, le taux d'activité est de 36,5% pour les femmes et 82,5% pour les hommes. En milieu urbain, 26,8% des femmes et 65,6% des hommes sont actifs. En milieu rural, 38,6% des femmes et 86,5% des hommes sont actifs. Ce faible taux d'occupation des femmes par rapport à celui des hommes peut s'expliquer par la non prise en compte du travail domestique de la femme dans la comptabilité nationale.

En général, au Niger, du fait des normes sociales, la femme est responsable des activités de maintien et de soins qui sont non valorisées et non rémunérées. Une grande partie de sa productivité est utilisée à la consommation du ménage. Cette charge domestique et reproductive réduit ses possibilités d'avoir un revenu monétaire.

Malgré le fait que les femmes sont présentes dans tous les secteurs d'activités du pays, leur participation est cependant limitée par la division sexuelle du travail qui les cantonne à certains types d'activités et par le manque de temps pour s'investir efficacement dans les activités de production rentables et bien rémunérées.

Participation inégale des femmes dans le secteur économique : l'analyse du rôle des femmes nigériennes dans l'économie indique clairement une inégale répartition des rôles et des responsabilités dans la division du travail ainsi que des difficultés dans l'accès, la gestion et le contrôle des ressources, l'inégalité d'accès aux opportunités économiques et la faible valorisation du travail de la femme dans l'économie du ménage. En matière d'emploi notamment, on note une faible participation des femmes à la vie active avec un taux de chômage deux fois plus élevé (25%) que pour la population active de sexe masculin (11,8%).

#### 4. APPROCHE METHODOLOGIQUE (*elle est standard*)

##### 4.1. Démarche de construction des comptes NTTA

La méthodologie de construction des comptes nationaux de transferts de temps commence par l'identification de l'enquête budget-temps disponible. Une fois la base identifiée, on passe à la reconnaissance du temps consacrée aux activités productives non incluses dans l'évaluation du revenu national. Une façon de déterminer si une activité est conforme à cette norme est le « critère de tiers » : vous pouvez payer quelqu'un pour le faire (Reid, 1934). Ainsi, les activités comme dormir, manger, les activités sportives et de loisirs ne seraient pas incluses, mais toutes les activités de gestion ou de soins à domicile le seraient. Les activités auxquelles nous sommes intéressées ne sont pas incluses dans le revenu national, mais pourraient l'être si elles ont été contractées à la place du travail non rémunéré.

Le tableau 1 montre la liste globale des onze groupes d'activités que les équipes pays devraient suivre, si les données le permettent.

Tableau 1: Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.<sup>11</sup>

|                                     |
|-------------------------------------|
| <b>Activité du temps de travail</b> |
|-------------------------------------|

<sup>11</sup> Dans les révisions futures de cette méthodologie, ce tableau peut changer plusieurs pays contribuant aux informations sur les catégories pertinentes à son contexte. En outre, dans les futures révisions de la méthodologie, nous aimerions étudier les systèmes internationaux de codage de l'occupation afin de normaliser les imputations de salaires discutés dans la section suivante.

|                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Nettoyage                                                                                                             |
| 2. Blanchisserie (comprend couture et réparation de vêtements)                                                           |
| 3. Cuisine (nourriture et préparation de boisson)                                                                        |
| 4. L'entretien du ménage et de la réparation                                                                             |
| 5. Entretien de pelouses et de jardin                                                                                    |
| 6. Gestion des ménages (y compris les finances, la planification, la coordination, et des appels téléphoniques connexes) |
| 7. Soins des animaux (pas les soins vétérinaires)                                                                        |
| 8. Biens et services achats                                                                                              |
| 9. Garde d'enfants                                                                                                       |
| 10. Soins aux personnes âgées et les soins à l'extérieur de la maison (y compris le bénévolat)                           |
| 11. Voyage (liés aux activités de soins et l'achat de biens et services)                                                 |

**Source : CREG, ICATUS, 2024**

Notons que les variables de soins, 9 et 10, impliquent les soins de personnes à l'intérieur ou à l'extérieur du ménage. Alors que ceux-ci sont présentés comme une catégorie dans le tableau parce que nous allons utiliser un salaire imputé pour toute la catégorie, les chercheurs devraient estimer les variables de soins en deux parties : celui où les soins sont pour des personnes à l'intérieur des ménages, l'autre où les soins vont à des personnes extérieures du ménage. Ce sera important lorsque nous imputerons le profil d'âge de la consommation de soins. Certaines activités des investissements en capital humain qui pourraient nous intéresser, mais ils sont faits pour soi-même, comme l'éducation ou la participation à sa santé. Bien que nous soyons intéressés par ces catégories pour l'analyse de l'investissement total en capital humain, nous ne les considérons pas dans les comptes NNTA parce qu'ils ne répondent pas au critère de tiers et ne peuvent pas être négociés sur un marché.

Aussi, quand on pense à certains aspects du temps consacré aux soins pour les autres, il est difficile de savoir si ces activités doivent être considérées comme un travail productif ou de loisirs. Par exemple, est-ce que « Amener un enfant au cinéma est considéré comme un loisir pour le parent ou un soin pour l'enfant ? ».

Bien que ce soit conceptuellement ambigu, l'instrument du temps de travail de l'enquête aura probablement pris cette décision pour vous au moment où le répondant décide si l'activité a été "d'aller au cinéma" ou « garder des enfants ». En règle générale, cependant, nous tenons à souligner cela comme la garde d'enfants au lieu d'un loisir, car vous pourriez payer quelqu'un d'autre pour prendre votre enfant pour le cinéma. Aussi, si vous n'avez pas passé ce moment avec votre enfant, vous auriez à trouver quelqu'un d'autre à qui offrir ce soin, même si les soins,

c'est juste s'asseoir à côté de l'enfant. Les soins des animaux est une autre tâche potentiellement ambiguë. Alors que vous pouvez promener votre chien ou jouer avec lui comme une activité de loisir, vous pouvez payer quelqu'un pour le faire, alors nous l'incluons comme une activité productive. Il peut y avoir beaucoup d'aspects agréables à un emploi payé mais le marché ne réduit pas votre salaire si vous avez trop de plaisir au travail. Les comptes des ménages ne devraient pas le faire non plus.

Une note finale concernant les activités pertinentes se rapporte aux « multitâches ». Dans certaines enquêtes, plus d'une activité peut être rapporté à une unité de temps. Par exemple, dans l'enquête sur le « *American Time Use Survey (ATUS)* », les répondants signalent une activité primaire, mais demandent aussi si n'importe lequel du temps passé sur cette activité était simultané avec la garde d'enfants<sup>12</sup> et l'activité secondaire.

Malheureusement, il y a une grande diversité dans les instruments du temps de travail de l'enquête dans la façon dont les questions sur les activités secondaires ou qui se chevauchent sont encadrées. Cela mine la grande force des NTA, qui est notre capacité à comparer les résultats entre pays. Pour cette raison, nous n'incluons aucune information sur les multitâches, le chevauchement des activités ou des activités secondaires dans nos résultats comparatifs NTTA. Cependant, les pays avec les enquêtes qui incluent ce type de données sont fortement encouragés à évaluer un ensemble des profils d'âge qui incluent les multitâches, car il peut permettre de corriger d'éventuelles sous-évaluations liées au biais de nos évaluations en raison du manque de l'impact de multitâches.

Après l'identification des activités pertinentes, les chercheurs devraient faire beaucoup d'exploration des données en temps selon l'âge et le sexe avant de passer à la prochaine étape de l'imputation d'un salaire. Les profils de l'âge du temps de travail productif seuls méritent d'être et indiquent le degré de spécialisation selon le sexe dans une économie. Souvent ces résultats seront les plus intéressants à n'importe quel public, car, tandis que nous pouvons tous avoir des emplois différents dans le marché, nous devons tous accomplir les mêmes tâches de base à la maison. Aussi, plus grande sera la spécialisation dans le temps de travail selon le genre, plus il sera difficile d'imputer un salaire correct car il y aura de plus grandes différences entre l'économie représentée dans les comptes nationaux qu'au niveau domestique. Cela doit être indiqué dès le départ dans des documents ou des présentations.

Finalement, le temps devrait être évalué à un niveau annuel pour être compatible avec les montants annuels évalués dans les NTA. Si l'enquête représente une semaine, il devrait être multiplié par 52. S'il représente un jour, il faut multiplier par 365, et ainsi de suite.

#### 4.2. Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national

##### ▪ *La valorisation des entrées contre les sorties*

Bien que les différences temporelles soient essentielles pour comprendre la nature du genre de la production, le but ultime est de comparer le NTTA avec le NTA, nous devons donc

---

<sup>12</sup> L'enquête définit "la garde des enfants secondaire" comme la responsabilité d'un enfant de moins de 13 ans tout en faisant une autre activité. Cela contraste avec la définition de garde d'enfants utilisé avec les activités primaires où le mot « enfant » est défini comme moins de 18 ans.

transformer les unités de temps en unités monétaires. Si ces activités ont été incluses dans le revenu national, combien ils vaudront ? La méthode utilisée ici a un impact très important sur les comptes définitifs du NNTA.<sup>13</sup>

Le revenu national comprend la valeur totale de la production, qui est déterminé par le marché lorsque le bon produit est acheté par quelqu'un pour un prix donné. Les facteurs de production sont : le travail et le capital. La valeur des entrées de la main-d'œuvre est indiquée par les salaires et la valeur des services du capital est ce qui reste de la vente de biens après que le travail a été payé. Pour rendre le NNTA comparable avec le NTA basé sur le revenu national, nous aimerions idéalement estimer ce qui a été produit dans le temps passé (Abraham et Mackie, 2005). Quel serait le prix de chaque service ? Mais ceci reste difficile du point de vue des données. Nous aurions besoin de sources de données supplémentaires sur le prix et la qualité de chaque activité de production. Au lieu de cela, nous avons choisi d'estimer la valeur de la main-d'œuvre incluse dans le NNTA, et évaluer le temps passé par le salaire qui serait gagné par quelqu'un qui fait de l'activité, au lieu du prix que quelqu'un aurait à payer pour avoir cette activité réalisée. Cela diminue la charge des données et supprime de nombreux autres problèmes méthodologiques comme la façon d'éviter le double comptage de la production qui implique des apports achetés et non-achetés. Une illustration serait l'évaluation d'un repas cuisiné à la maison : les comptes nationaux incluent déjà la valeur des intrants d'aliments crus, alors comment pouvons-nous identifier un prix comparable sur le marché uniquement pour les entrées de cuisson ? Ainsi, les entrées de temps seront évaluées par leur valeur de salaire, pas leur valeur de production. Cela peut signifier que les estimations du NNTA sont biaisées à la baisse si une personne est en train de faire la production de la maison (production domestique) plutôt que de travailler sur le marché, alors la valeur du temps dans la production de la maison (production domestique) doit être supérieure à la valeur du temps dans le marché. Mais il semble n'y avoir aucun autre moyen de produire des estimations.

▪ ***La valorisation des entrées de temps : méthode de remplacement par un spécialiste***

Par suite de la mise au point des NTA, les chercheurs du réseau des NTA utilisent unanimement la méthode « *specialist replacement* » pour valoriser les entrées de temps. Si la personne a dû payer quelqu'un d'autre pour effectuer chaque tâche, combien cela coûterait-il ? Nous trouvons un salaire approprié pour des personnes au marché exécutant chaque activité dans la Tableau 3. Avec un salaire différent pour le nettoyage, la cuisine, la garde d'enfants, etc. Consultez une étude ou une enquête sur le travail et les revenus pour la période en question et trouver le salaire horaire moyen pertinent pour chaque activité dans le tableau 3. La plupart des enquêtes du travail produisent des tableaux de salaire moyen par emploi ou de profession et il est probablement beaucoup plus facile d'utiliser ces tableaux que les micros données des enquêtes. Une moyenne de baby-sitter, la garde d'enfants et des premiers salaires de professeur d'enseignement s'appliqueraient au temps passé à faire la garde d'enfants ; une employée de maison ou un salaire de service auxiliaire s'appliqueraient au temps passé à nettoyer ; et un salaire de service alimentaire s'appliqueraient au temps passé en préparant la nourriture.

---

<sup>13</sup> Alors qu'il y a un très grand impact sur la valeur globale des comptes NNTA, la recherche préliminaire indique que cela ne fait pas une énorme différence dans les profils relatifs d'âge selon le sexe.

Veillez à choisir des salaires pour les travaux qu'une personne moyenne pourrait en réalité faire. Par exemple, le temps passé en réparant la maison devrait être estimé au salaire d'un bricoleur au lieu du salaire d'un charpentier qualifié, ou un électricien ou un plombier, en fonction de l'emploi. Certes, certaines personnes en réparant leurs propres maisons peuvent avoir les compétences d'un charpentier qualifié, électricien ou plombier, mais la plupart ne le feront pas. Bien sûr, de grandes classifications des activités impliqueront de grands niveaux de compétence. Quelques cuisiniers domestiques se rapprocheront de la production d'un chef exécutif, d'autres d'un cuisinier dans un snack-bar. L'utilisation de salaires moyens pondérés selon la population à différents niveaux de professions se penchera sur cette question. La prise en compte du salaire moyen dans l'ensemble des professions de services alimentaires inclura les salaires de chefs exécutifs, des cuisiniers dans un snack-bar et des plongeurs (lave-vaisselle). Si vous pesez la moyenne par le nombre de personnes employées dans chaque type de profession, vous obtenez une certaine mesure de la répartition probable par lequel les niveaux de compétence et certains types d'activités sont également réparties entre les ménages.

Les chercheurs devraient utiliser leurs connaissances spécifiques à chaque pays pour imaginer quel genre de travailleur, un propriétaire pourrait embaucher pour remplacer ses propres entrées de temps. Comme plusieurs pays acquièrent de l'expérience pour la mise en œuvre de cette méthodologie, nous espérons trouver un moyen standardisé pour identifier les professions pour l'imputation des salaires. Assurez-vous de garder un tableau des salaires utilisés et les occupations ou classifications de travail qu'ils représentent, étant donné que ce sera un tableau important à signaler dans les travaux publiés et un élément d'information important pour le projet NTA, donc nous pouvons comparer et éventuellement modifier cette partie de la méthodologie. Nous allons utiliser le même salaire imputé pour les hommes et les femmes qui font la même tâche. Notez que les résultats globaux du NTTA seront très sensibles à la méthode choisie pour l'imputation des salaires.

▪ ***Les impôts et autres ajustements pour le total des coûts de main-d'œuvre***

Un problème dans la valorisation du temps est de savoir si l'évaluation doit être sur une base avant impôt ou après impôt. Par défaut, les comptes NTTA seront basés sur des salaires imputés avant impôts. Les valeurs avant impôts sont pertinentes aux questions relatives au coût total des soins.

En plus des impôts (taxes), il y a d'autres paiements qui peuvent rendre le salaire du marché différent de la valeur du temps passé au marché. Si les employeurs doivent payer des impôts sur la masse salariale pour chaque employé, ou si les avantages sociaux sont une partie importante de la rémunération totale, le salaire de l'employé reçu est inférieur au montant réel gagné. Si un employeur doit payer un montant supplémentaire au gouvernement pour chaque employé de l'assurance de protection sociale ou pour les avantages sociaux, nous considérons cette partie de la valeur de l'entrée de temps de l'employé, même si l'employé voit ce coût comme une partie de son salaire.

Par exemple, aux États-Unis, les employeurs adhèrent aux cotisations des salariés aux régimes de sécurité sociale et d'assurance-maladie, bien que cela ne fasse pas partie du salaire de l'employé. Les soins de santé sont souvent également fournis aux employés, au moins en partie, par l'employeur. Ainsi, dans les NTTA nous voulons nous assurer que nos salaires imputés pour



l'évaluation de la production des ménages soient majorés afin de refléter, si cette activité a été faite au marché, la valeur de l'apport de travail serait plus haute que juste le salaire moyen comme observé dans une enquête de main-d'œuvre. Une correction semblable devrait être mise en œuvre s'il y a de grands avantages en nature qui ne seraient pas observés dans un bulletin de paie. Un moyen simple d'ajouter une correction pour la rémunération non salariale est d'augmenter tous les salaires de production des ménages imputés par la même quantité que les suppléments de salaires et les traitements du revenu national qui dépassent les traitements et salaires. Par exemple, les données des comptes nationaux des États-Unis en 2009 montrent que la rémunération totale des salariés était de 7,815.4 milliards de dollars, constituée des salaires de \$ 6,284.4 milliards et suppléments aux salaires et traitements de 1,531.1 \$ milliards. Le rapport de suppléments de salaires est de  $1531.1/6284.4 = 0,244$ . Ainsi, les salaires imputés de production des ménages devraient tous être augmentés de 24,4% par rapport à la quantité observée dans l'enquête sur les salaires au travail, parce que l'enquête ne comprend pas l'impact des avantages sociaux et des contributions obligatoires des employeurs dans ses estimations.

Les NTTA n'ajusteront pas d'évaluations pour des différences de la qualité ou l'efficacité dans la maison contre la production du marché, ou ne s'adaptera pas pour des différences potentielles dans l'efficacité selon l'âge. Bien qu'il existe des arguments convaincants pour ces ajustements, il n'existe aucune méthode empirique possible pour déterminer leur ampleur.

#### 4.3 Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps

##### ■ *Production*

Si vous avez obtenu jusqu'ici, avec des activités identifiées et les salaires affectés à ces activités, alors prenez le temps de salaire moyen pondéré passé dans chaque groupe d'activités, selon l'âge et le sexe, pour créer les structures d'âge NTTA pour la production. Assurez-vous d'inclure des zéros dans la moyenne pour les personnes qui ne pratiquent pas l'activité.

##### ■ *Consommation*

Nous n'observons pas directement les personnes consommant la valeur du temps dans le compte de production NTTA. Au lieu de cela, nous utilisons des hypothèses pour affecter la valeur du temps produit aux consommateurs dans le ménage. Souvent dans les enquêtes sur le temps de travail, nous connaissons l'âge et le sexe de chacun dans le ménage, mais ce n'est que le temps de production d'une seule personne dans le ménage, et c'est seulement le poids d'échantillonnage fournis pour produire des estimations ponctuelles précises fondées sur l'âge et le sexe de la personne qui ont donné l'information sur l'utilisation du temps. Ainsi, après que les estimations de la production de temps sont terminées, dans les unités de temps et d'argent, l'estimation de la consommation à ce moment-là implique plusieurs autres étapes :

- i. Pour chaque répondant d'âge  $a$  et de sexe  $g$ , créer les variables de production et de consommation de temps pour chaque activité ;
- ii. Utilisation de poids de l'enquête, l'effondrement de la moyenne du groupe d'âge de sexe, de sorte que chaque ligne de données est fonction de l'âge  $a$  et du sexe  $g$  et chaque variable indique le temps moyen consommé d'une activité particulière produite par les personnes d'âge  $a$  et de sexe  $g$  consommé par des personnes âge  $a'$  et de sexe  $g'$

- iii. Multipliez chaque ligne des données de l'effondrement par le nombre de personnes d'âge  $a$  et de sexe  $g$  pour obtenir une matrice globale de la production et de la consommation.
- iv. Diviser chaque colonne par le nombre de personnes d'âge  $a'$  et de sexe  $g'$  pour obtenir une matrice de la consommation moyenne d'activités réalisées par des personnes d'âge  $a$  et de sexe  $g$ .
- v. Additionner chaque colonne pour obtenir la consommation totale de personnes d'âge  $a'$  et de sexe  $g'$

Dans l'étape i de la liste ci-dessus, nous avons des règles différentes pour imputer la consommation selon le type d'activité et si cela profite à ceux au sein du ménage ou à l'extérieur de celui-ci. Pour les activités générales au sein du ménage (nettoyage, entretien, etc.), le temps produit est réparti également entre tous les membres du ménage. Cela donne plus de sens en théorie, car la consommation de ces activités est essentiellement uniforme à travers la maison, ou au moins les données pour rendre plus fines les distinctions de consommation ne sont pas disponibles. Par exemple, certains groupes d'âge dans le ménage peuvent faire plus de désordre, nécessitant plus d'entretiens ménagers à faire, mais tous les membres du ménage consomment également la maison nettoyée, ou si ce n'est pas le cas alors les données permettront de faire de meilleures hypothèses de recherche.

Pour les activités ciblées de soins dans le ménage, (garde d'enfants, soins aux adultes, ou aux personnes âgées), l'approche de régression doit être utilisée, l'indicateur d'utilisation étant l'appartenance au groupe d'âge cible. Le groupe d'âge cible sera déterminé par la façon dont l'enquête a été menée. Si l'enquête définit « la garde d'enfants » comme les soins pour les 0-18 ans, par exemple, il faudra faire l'équation de régression dans chaque âge ou de groupes d'âge de deux ans pour les groupes d'âges de 0-18 ans.

Cette méthode de régression est la même que dans les allocations de santé et de consommation de l'enseignement privé NTA. Une équation de régression est estimée en fonction du montant total de soins du ménage et le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge qui sont des cibles potentielles de ces soins. Assurez-vous que le producteur de la prise en charge n'est pas inclus dans l'estimation de régression parce qu'il ou elle n'est pas une cible potentielle de la prise en charge. L'équation de régression génère des coefficients qui sont utilisés comme poids dans la répartition du montant des ménages aux particuliers. La raison pour utiliser la régression des soins est que les enfants et les adultes très âgés ont certainement besoin de plus de soins que les enfants plus âgés ou les plus jeunes personnes âgées. Notre approche de régression ne pourra pas saisir toutes ces différences, car il ne fonctionne que par la détection de la variabilité entre les ménages d'âge différent et la composition de sexe, pas de réelles différences au sein des ménages du même âge et le sexe. Il est au moins plus efficace que l'hypothèse de répartition égale et, en fait, donne des résultats similaires dans les pays où la fécondité est faible et il y a peu de cohabitation intergénérationnelle, car il y a moins de variabilité entre les ménages à exploiter.

Pour le temps à prendre soin des personnes à l'extérieur de la maison, s'il n'y a pas d'indication d'âge et de sexe de la personne soignée, distribuer la production également à toutes les

personnes de la population cible. S'il y a une indication de qui est pris en charge à l'extérieur de la maison, affecter la production de l'âge et du sexe de cette personne. Pour les activités de soins en général, si l'enquête indique le bénéficiaire des soins, la consommation devrait être affectée à la cible individuelle. Si l'enquête révèle les grandes caractéristiques de l'âge du bénéficiaire, la consommation devrait être attribuée à tous ceux dans le groupe d'âge ciblé, pour les deux sexes, en proportion de leur représentation dans ce groupe d'âge. Si on ne sait rien sur les objectifs de soins, la prise en charge doit être répartie également entre tous les bénéficiaires potentiels. Concevoir le calcul de la matrice avec précaution car elle est aussi utilisée dans le calcul des transferts. Une fois toute la production répartie comme la consommation, passez aux étapes suivantes.

#### 4.4 Finalisation des profils d'âge

##### ▪ *Lissage*

Comme mentionné dans la section sur NTA spécifique au genre, il est possible que les chercheurs puissent avoir besoin de plus de lissage avec des profils de NTTA que des NTA à cause des enquêtes se rapportant au temps de travail généralement plus petit comparées aux consommations. Vous pouvez aussi avoir besoin de grouper les âges au lieu de prendre les profils par année d'âge pour amortir une partie du bruit dans les données du temps de travail.

##### ▪ *Réglage de la macro-commande*

Le maniement des macro-commandes pour le NTTA est similaire à celle des transferts intra-ménages dans les NTA : ces grandeurs n'existent pas dans les comptes nationaux, alors nous n'avons pas une véritable macro contrôle. Nous savons que les profils appariés doivent être nuls, la consommation de manière globale doit être égale à la production. Si la méthode est correctement suivie, ce résultat doit être obtenu au moins pour ce qui concerne les profils non lissés, mais cela doit être vérifié pour s'assurer que l'égalité tient. Par définition, la production totale non lissée doit être égale à la consommation totale non lissée dans NTTA. Ces ajustements sont effectués pour les deux sexes, et un seul facteur d'ajustement est appliqué aux deux sexes. Les ajustements qui doivent être effectués de sorte que la production totale soit égale à la consommation totale.

Pour plus de commodité, nous suivrons la même procédure pour les profils de transfert NTA et ajusterons uniquement les sorties (traiter la production comme les sorties et la consommation comme l'entrée pour cette paire de profils). Mathématiquement, si  $O_{agg}$  est la sortie globale et  $I_{agg}$  est l'entrée, le facteur d'ajustement multiplicatif sur les sorties,  $\theta$ , est calculé comme suit :

$$\theta = \frac{I_{agg}}{O_{agg}}$$

Les facteurs d'ajustement doivent être de petite taille (moins de 5%). Si elles sont trop grandes, il y a peut-être des problèmes avec la procédure de lissage, ou le calcul des profils non lissés.

## 5. RESULTATS

### 5.1. Profil de production et de consommation de temps domestiques

Les résultats de profil de la production moyenne de temps domestique révèlent un écart important entre hommes et femmes. En effet, la production moyenne de temps domestique chez les femmes apparaît élevée avoisinant au maximum 27 heures par semaine contre 7 heures chez les hommes.

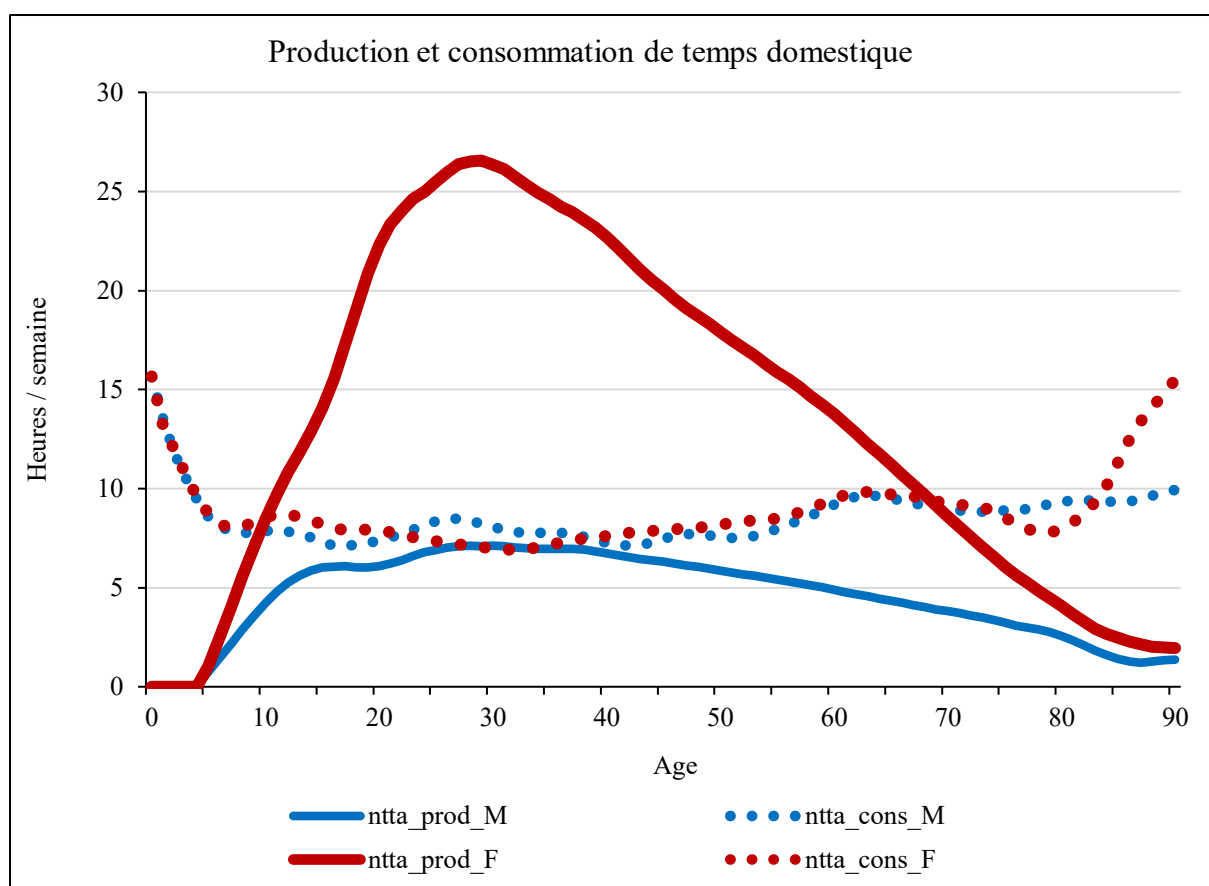
En analysant d'une manière dynamique, entre 0 et 5 ans, la production du temps est nulle aussi bien chez la femme que chez l'homme. Cela est due au fait que la collecte des données concerne uniquement les individus âgés de cinq (5) ans et plus.

La production de temps domestique des femmes atteint son maximum à l'âge de 29 ans. Au niveau des hommes, la production de temps domestique atteint son pic vers l'âge de 26 ans.

Quant à la consommation, elle s'observe dès la naissance et tout au long du cycle de vie. Elle est plus importante de 0 à 6 ans passant de 15 heures/semaine à 7 heures/semaine pour les deux sexes. Par ailleurs, la consommation de temps domestique des hommes et des femmes fluctue en fonction de l'âge avec une légère prédominance chez les hommes entre 23 à 36 ans. A partir de 80 ans, la consommation de temps domestique chez les femmes s'accroît.

On remarque aussi que les femmes fournissent un surplus de production domestique entre la tranche d'âge 9-68 ans comparativement chez les hommes où un déficit de production domestique est observé tout au long du cycle de vie. En effet les hommes consomment plus qu'ils n'en produisent de temps domestique.

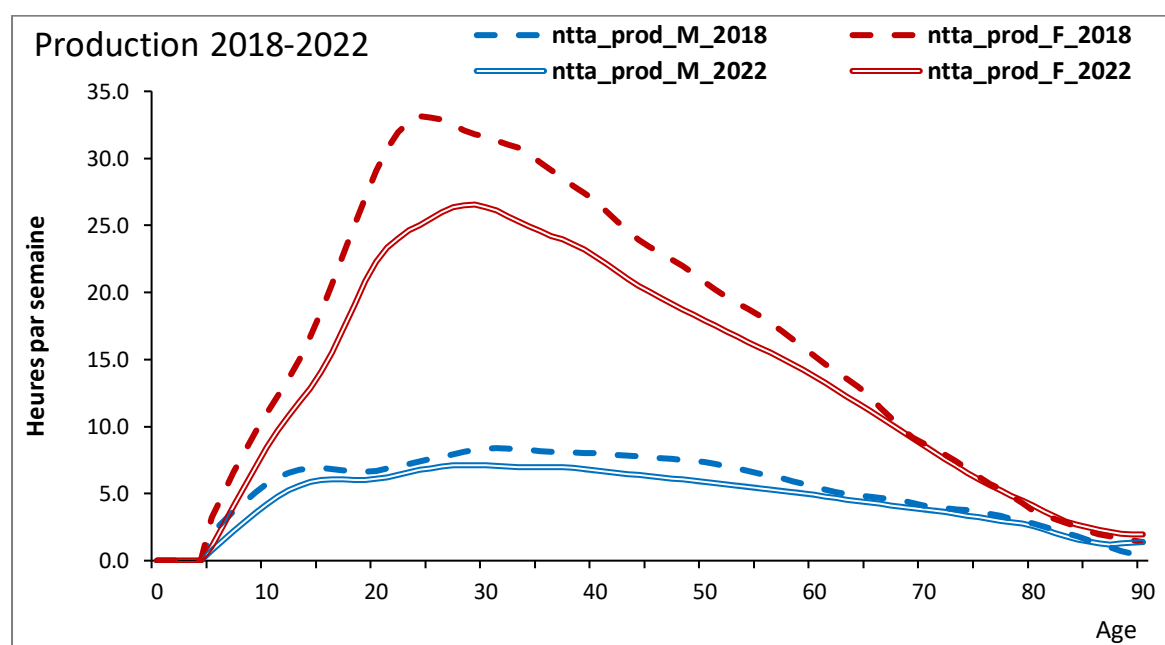
Graphique 2: Profil de production et de consommation de temps domestiques en 2022



D'une manière comparative, la production moyenne de temps de travail domestique non rémunéré a baissé. Chez les femmes il est passé de 33 heures/semaine à l'âge de 24 ans à 27 heures par semaine à l'âge de 29 ans respectivement en 2018 et 2022. Cette situation s'explique par le fait que l'Etat et ces PTFs ont fournis beaucoup d'effort dans le programme d'autonomisation femmes à travers la mise en œuvre de la plateforme multifonctionnelle (Moulin à grains, Décortiqueuses, Batteuses et Charrettes) dans plusieurs villes et régions du pays (Annuaire des statistiques du Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant du Niger, 2021).

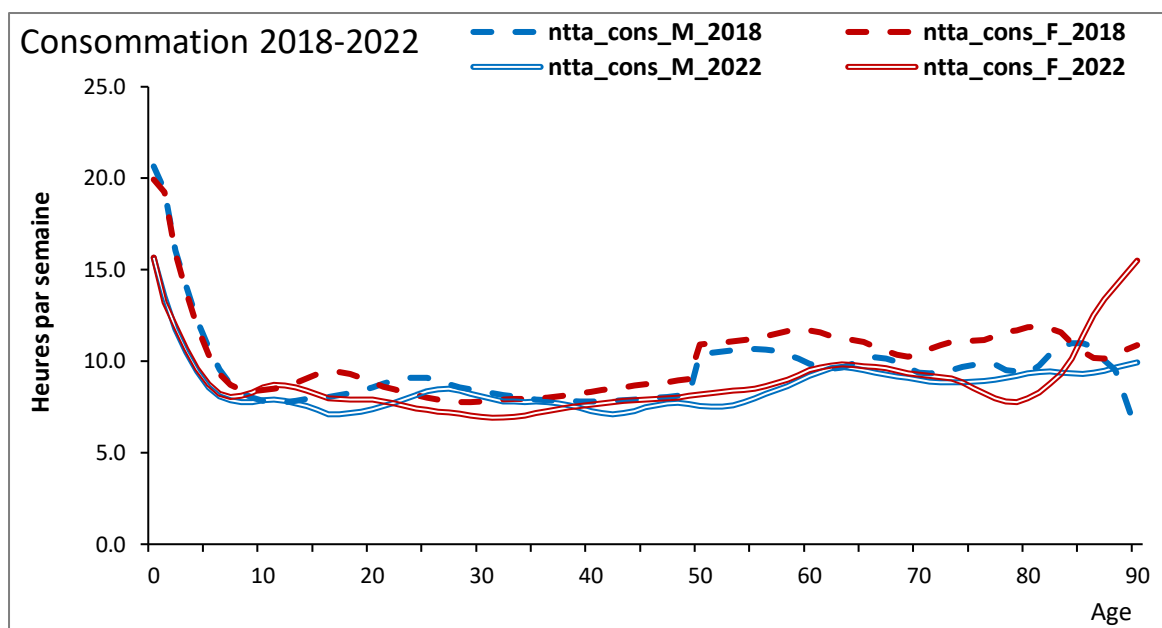
Chez les hommes la production moyenne de temps de travail domestique non rémunéré est quasiment resté identique en 2018 et 2022.

Graphique 3: Profil de production moyenne de temps domestiques en 2018 et 2022



En ce qui concerne la consommation moyenne de temps de travail domestique quel que soit le sexe, au bas âge (0 à 8 ans) on constate une diminution passant de 20 à 16 heures par semaine entre 2018 et 2022. Ce constat s'explique par le fait que les parents amènent de plus en plus leurs enfants en garderies et aux jardins d'enfants. L'effectif des enfants de 3 à 6 ans est passé de 177 822 en 2018 à 182 415 en 2022, soit un taux d'accroissement de 2,6% (Annuaire statistique du Ministère de l'Education Nationale, 2022). En outre, Il faut noter l'augmentation (19,2%) du nombre d'enfants de 7 à 8 ans qui vont à l'école primaire sur la même période.

Graphique 4: Profil de consommation moyenne de temps domestiques en 2018 et 2022



## 5.2. Profil de transfert de temps domestiques au (pays) en 2022

Il ressort de l'analyse des transferts de temps domestiques que les femmes transfèrent plus de temps que les hommes tout au long du cycle de vie. En effet, entre 10 et 70 ans, on observe le maximum de transfert de temps chez les femmes (plus de 20 heures/semaine) aux membres des ménages. Quant aux hommes, c'est entre 21 et 50 ans qu'ils transfèrent plus de temps (un peu plus de 6 heures/semaine).

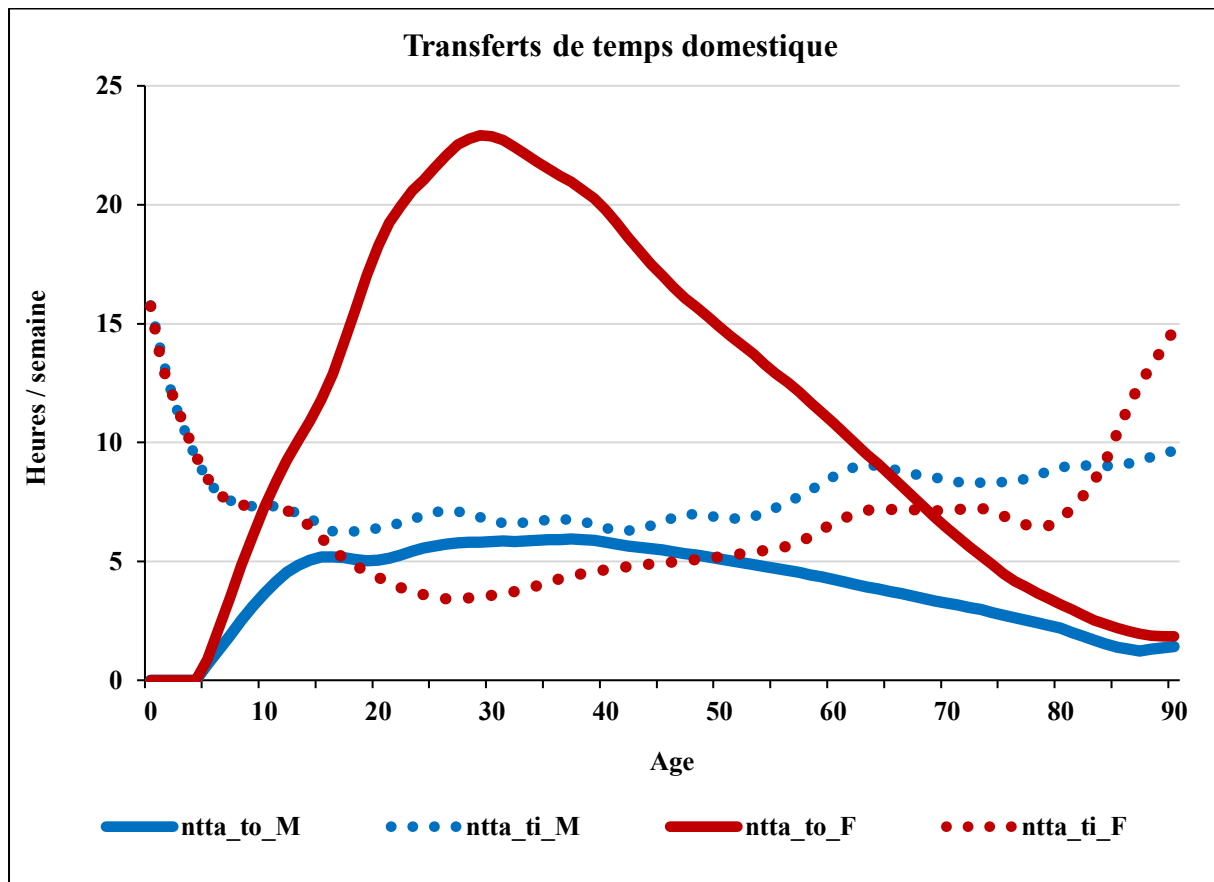
En rapport avec le transfert de temps reçu, entre 0 et 5 ans, les filles et les garçons reçoivent le même volume de temps, au maximum 15 heures par semaine, transféré par les adultes. Après 5 ans jusqu'à 84 ans, les hommes reçoivent plus de temps que les femmes.

Globalement, il ressort des résultats que les femmes étant productrices de l'essentiel du temps domestique sont celles qui en transfèrent le plus. En revanche, les hommes qui produisent moins de temps domestique transfèrent très peu de temps.

Ces résultats s'expliquent par la répartition tacite des rôles des sexes dans la société nigérienne, qui veut que les hommes s'attèlent aux activités économiques et la prise en charges des ménages et des besoins de production. Quant aux femmes, elles sont essentiellement orientées vers les activités des soins, d'entretien et la garde des enfants et d'autres inactifs du ménage.



Graphique 5 : Profil de transfert de temps domestiques



### 5.3. Valorisation du temps domestique en 2022

Il ressort des résultats de la valorisation du temps domestique, qu'à partir de 5 ans, la femme commence à produire du temps de façon exponentielle jusqu'à atteindre son pic (502 349 FCFA) à l'âge de 29 ans. Cette situation serait expliquée par la période d'initiation de la femme aux travaux ménagers, et pour celles qui seraient mariées, par la période de soins aux autres membres de la famille restreinte ou élargie. Après 29 ans, la production moyenne annuelle de temps domestique de la femme commence à baisser lentement pour atteindre de très faibles valeurs autour de 90 ans. Pendant cette période l'apport en travail domestique des autres membres de la famille permettrait à la femme d'avoir un peu de répit et de moins produire. Vers les 90 ans, sa production serait pratiquement remplacée par celle de ses progénitures.

En ce qui concerne l'homme, sa production moyenne annuelle du temps domestique augmente également, mais timidement pour atteindre son pic (150 776 FCFA) à 29 ans. Ceci serait lié à la période d'initiation de l'homme, et au célibat prolongé dont l'interruption allait lui permettre de bénéficier du travail domestique de sa femme. A partir de cet âge, la production du temps domestique de l'homme baisse modestement jusqu'à l'âge de 90 ans. Une telle situation serait due par le fait que l'homme serait suppléé par sa femme, ses enfants et les autres membres de

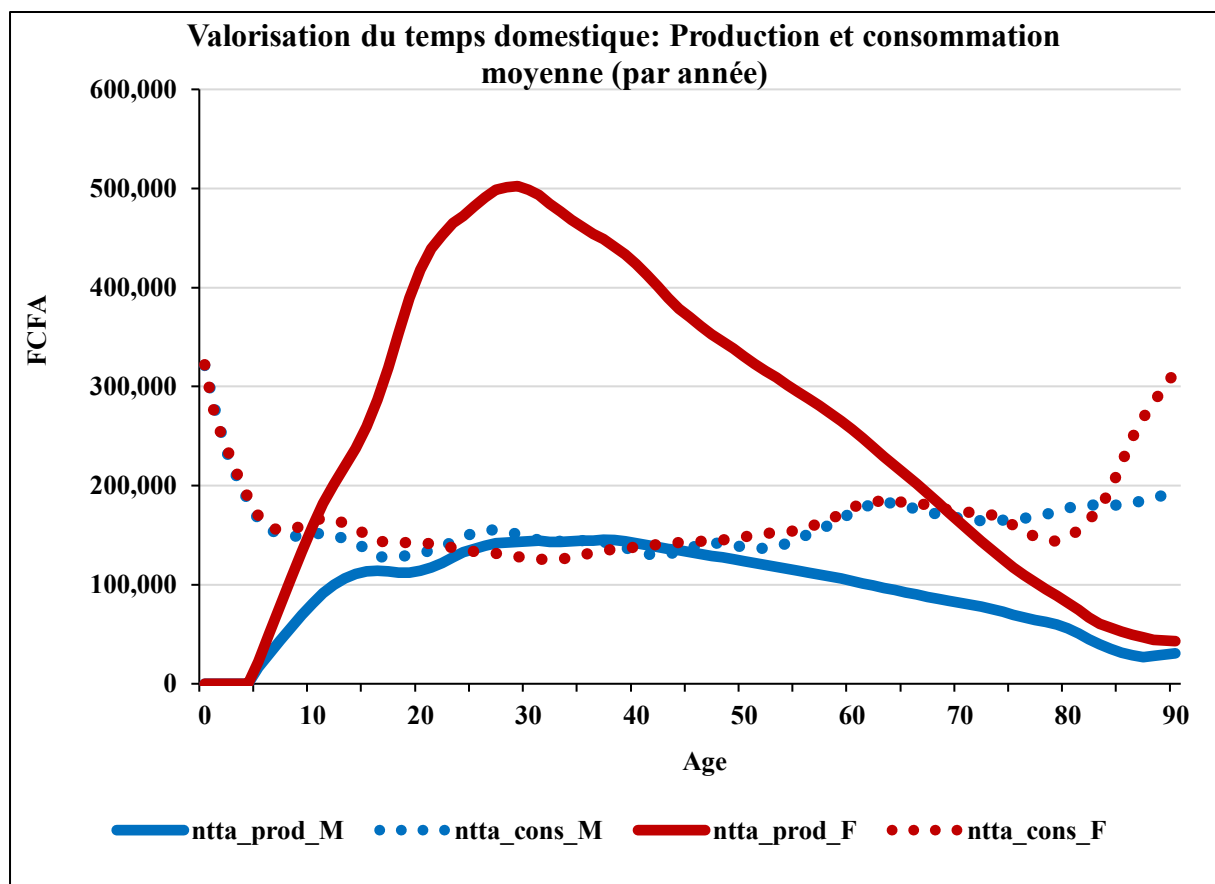
la communauté dans l'allègement des tâches domestiques. Sur la même tranche d'âge, la consommation moyenne des femmes de temps domestique augment progressivement pour rester stable jusqu'à 90 ans.

On note que la consommation en temps décroît fortement après un montant maximal d'environ 330 000 à la naissance, aussi bien pour les filles que pour les garçons. Par la suite le niveau de consommation se stabilise autour de 160 000 pour les deux sexes jusqu'à 60 ans. Enfin, les deux consommations évoluent lentement à la hausse avec un niveau de consommation des femmes légèrement supérieur à celui des hommes.

Globalement le niveau de consommation en temps domestique est supérieur à la production pour les femmes, chez les moins de 9 ans et pour les âges supérieurs à 71 ans. Chez les hommes le niveau de consommation en temps domestique est supérieur à la production durant tout le cycle de vie.

Au regard des résultats de la valorisation du temps domestique, la production moyenne annuelle est très élevée chez les femmes (502 349 FCFA) en référence au PIB<sup>14</sup> par habitants (395 300 FCFA). Par contre, cette production est très faible chez les hommes (150 776 FCFA).

Graphique 6: Valorisation du temps domestique



<sup>14</sup> Compte Nationaux annuels 2022

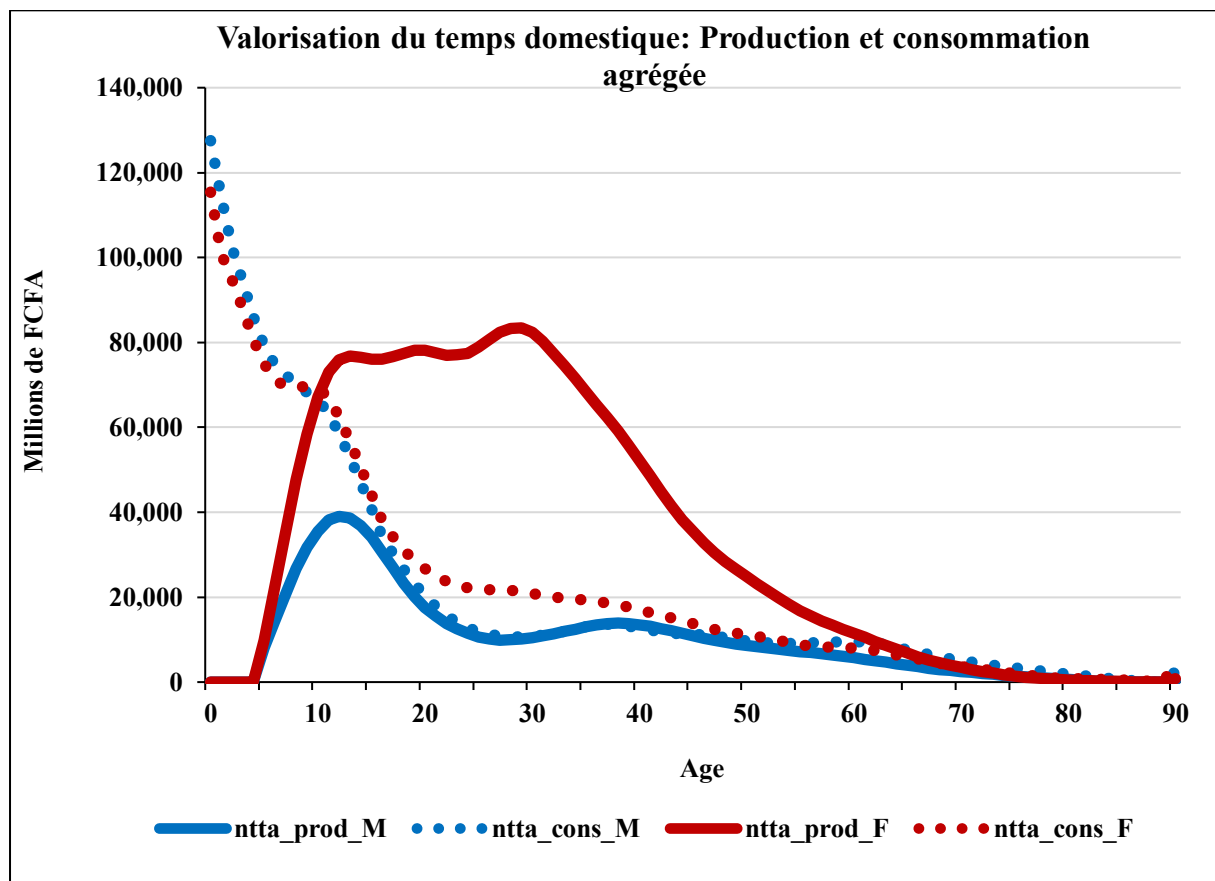
#### 5.4. Valorisation du temps domestique : Production et consommation agrégée en 2022

Les résultats de la valorisation de la production agrégée de temps domestique montrent que les femmes produisent plus que les hommes. En effet, la production agrégée de temps domestique chez les femmes apparaît élevée avoisinant au maximum 83,43 milliards à 29 ans contre 39,03 milliards à 12 ans chez les hommes. La production agrégée en temps domestique décroît ensuite progressivement jusqu'à s'annuler autour de 80 ans, quel que soit le sexe.

La consommation agrégée en temps domestique se situe à 127 milliards à la naissance aussi bien pour les hommes que pour les femmes, puis poursuit une baisse et s'annule autour de 90 ans.

Globalement, la consommation agrégée en temps domestique est supérieure à la production pour les moins de 10 ans chez les femmes. Elle est inférieure à la production pour les âges supérieurs à 10 ans. Par contre, chez les hommes la consommation agrégée en temps domestique est toujours supérieure à la production.

Graphique 7 : Valorisation du temps domestique : Production et consommation agrégée

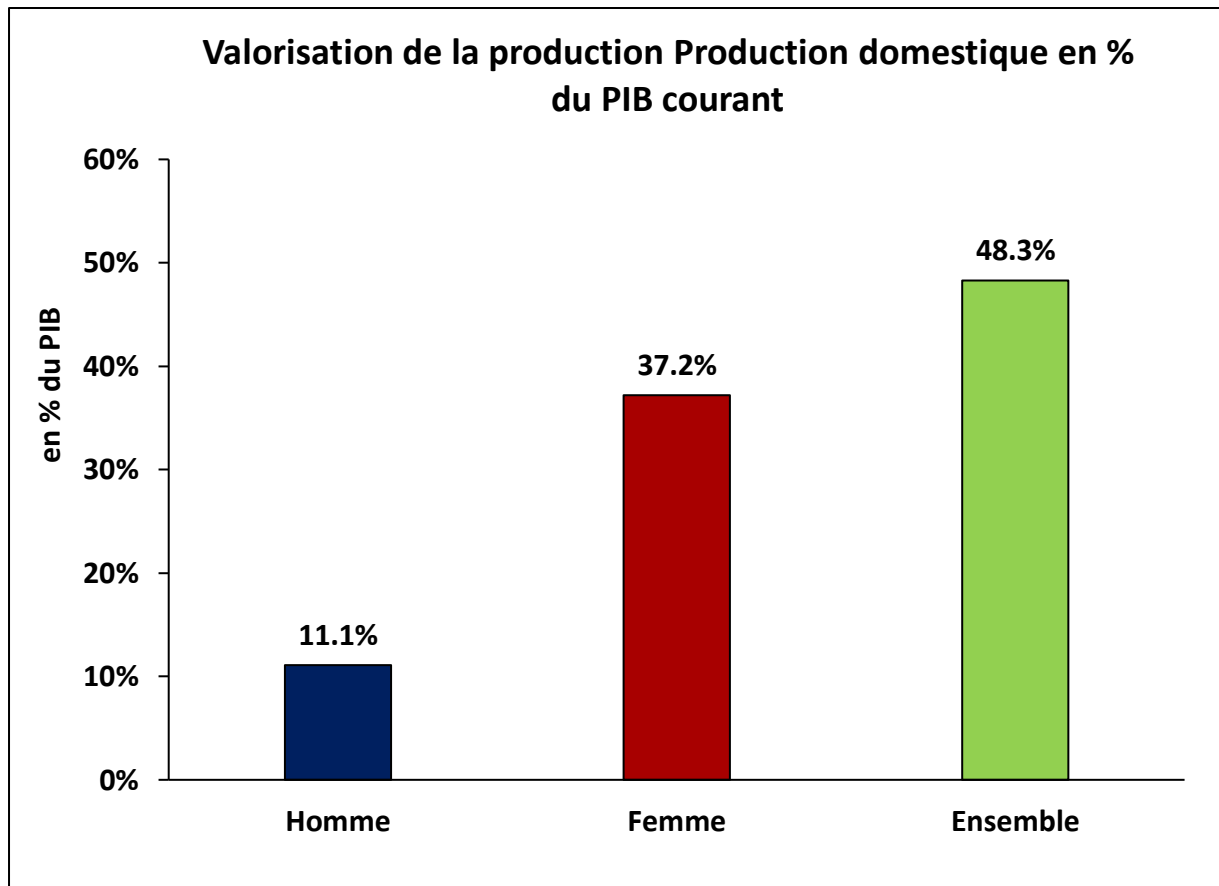


## 5.5. Valorisation de la production domestique en % du PIB en 2018 et 2022

Prise sous forme monétaire, la valeur de la production domestique représente 48,3% du PIB du Niger. Il existe des disparités dans la part de la production domestique suivant le sexe. La part de la production domestique des femmes dans le PIB représentent 37,2% alors que celle des hommes est de 11,1% (voir graphique 5). Cette statistique dénote une grande importance de la production domestique non rémunérée au Niger. Elle met en exergue aussi une contribution élevée des femmes à cette production domestique non marchande. Celle-ci reste non observée dans les données des comptes nationaux annuels inhérente à la méthodologie du Système Nationale de Comptabilité (2008) qui ne considère toujours pas cette production domestique non marchande dans l'élaboration des agrégats macroéconomiques. C'est dire que la prise en compte de cette production domestique non marchande va améliorer le rang du Niger en termes du PIB. Tous les indicateurs composites qui utilisent le PIB vont à leur tour augmenter et permettre au Niger de gagner de place en classement IDH.

Par ailleurs, nous constatons que la part de la production domestique valorisée s'est réduite entre 2018 et 2022. Cette baisse est due à une réduction du temps de travail domestique, particulièrement chez les femmes. En effet, la production domestique non marchande passe de 4048 à 3992 milliards de FCFA.

Graphique 8 : Valorisation de la production domestique en % du PIB *en 2018 et 2022*

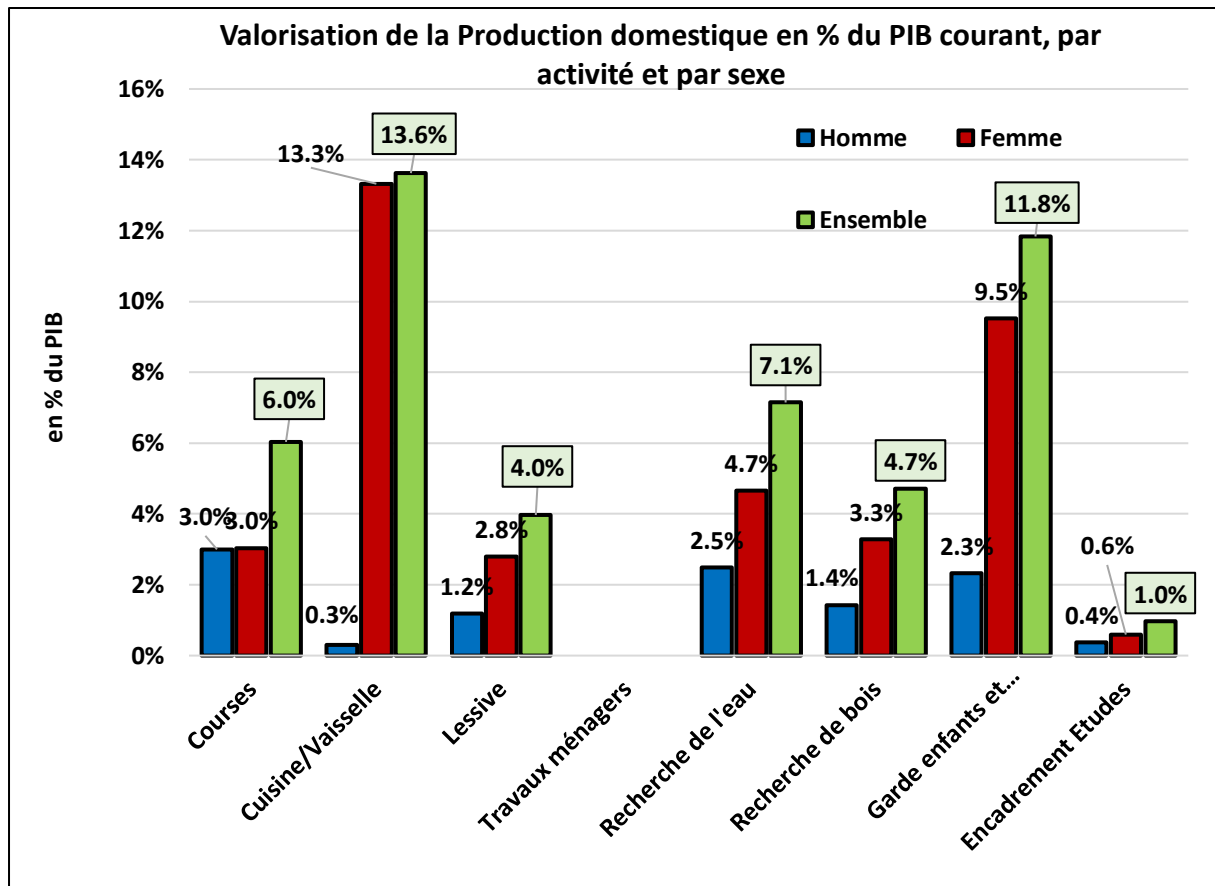


## 5.6. Valorisation de la Production domestique en % du PIB, par activité et par sexe en 2018 et 2022

L'analyse de la part de la production domestique dans le PIB, par activité et par sexe, montre que la production domestique est dominée au Niger, respectivement, par les travaux ménagers comme les tâches cuisine/vaisselle (13,8%) ; les soins aux enfants et aux adultes tels que la garde des enfant/seniors (11,8%) ; les activités de recherche de l'eau (7,1%) ; le shopping (6,0%). Quant aux activités de recherche de bois ; de lessive ; et d'implication scolaire, elles représentent respectivement 4,7 % ; 4,0 % et 1,0 %.

Quant à la répartition par sexe, le même graphique fait ressortir qu'en dehors du shopping, dans toutes les activités domestiques, les femmes produisent plus que les hommes. Les tâches domestiques dominantes chez les femmes sont la cuisine/vaisselle (13,3%), la garde des enfants et seniors (9,5%), et la recherche de l'eau (4,7%). Or, chez les hommes, les activités surreprésentées portent sur le shopping (3,0%), la recherche d'eau (2,5%) et la garde des enfants/seniors (2,3%).

Graphique 9: Valorisation de la Production domestique en % du PIB, par activité et par sexe



En termes absolus, il apparaît que, chez les femmes, la production domestique des travaux ménagers domine largement avoisinant 1332 milliards de FCFA (voir tableau 2). Il s'ensuit les productions domestiques des travaux de mobilité, et de soins aux personnes avec des valeurs respectives de 907 et 835 milliards de FCFA. Du côté des hommes, la production domestique des travaux de mobilité surpasse fortement avec 572 milliards de FCFA. Les activités de soins de personnes, et de travaux ménagers produites valent 222 et 122 milliards de FCFA.

Tableau 2 : Valorisation de la production agrégée par activité et par sexe

| Activités           | <b>PRODUCTION AGREGEE (10<sup>9</sup> FCFA)</b> |          |          |
|---------------------|-------------------------------------------------|----------|----------|
|                     | Hommes                                          | Femmes   | Ensemble |
| Courses             | 572,11                                          | 907,29   | 1 479,39 |
| Travaux ménagers    | 122,17                                          | 1 332,49 | 1 454,66 |
| Soins aux personnes | 222,84                                          | 835,71   | 1 058,56 |

|              |               |                 |                 |
|--------------|---------------|-----------------|-----------------|
| <b>TOTAL</b> | <b>917,12</b> | <b>3 075,49</b> | <b>3 992,61</b> |
|--------------|---------------|-----------------|-----------------|

En ce qui concerne les soins aux enfants et aux adultes, la situation des femmes serait expliquée non seulement par leur statut de mères de famille qui enfantent, élèvent et éduquent, mais aussi par le fait qu'elles s'occupent aussi bien d'elles-mêmes, de leurs enfants, de leurs époux et même d'autres membres du ménage, quel que soit leur état de santé.

Quant à la recherche de l'eau et de bois, elles font partie d'activités domestiques principales des femmes, surtout en milieu rural. Le poids important de la part des femmes, par rapport à celle des hommes, serait expliquée par le poids des facteurs socio-culturels qui prédestine la femme à ces activités.

Enfin, le shopping est la seule activité domestique où la part de l'homme est égale à celle de la femme en pourcentage du PIB. Ce résultat serait dû au fait que c'est plus à l'homme que revient la charge de mettre à la disposition de son ménage les moyens de subsistance, ce qui lui impose bien des déplacements non rémunérés.

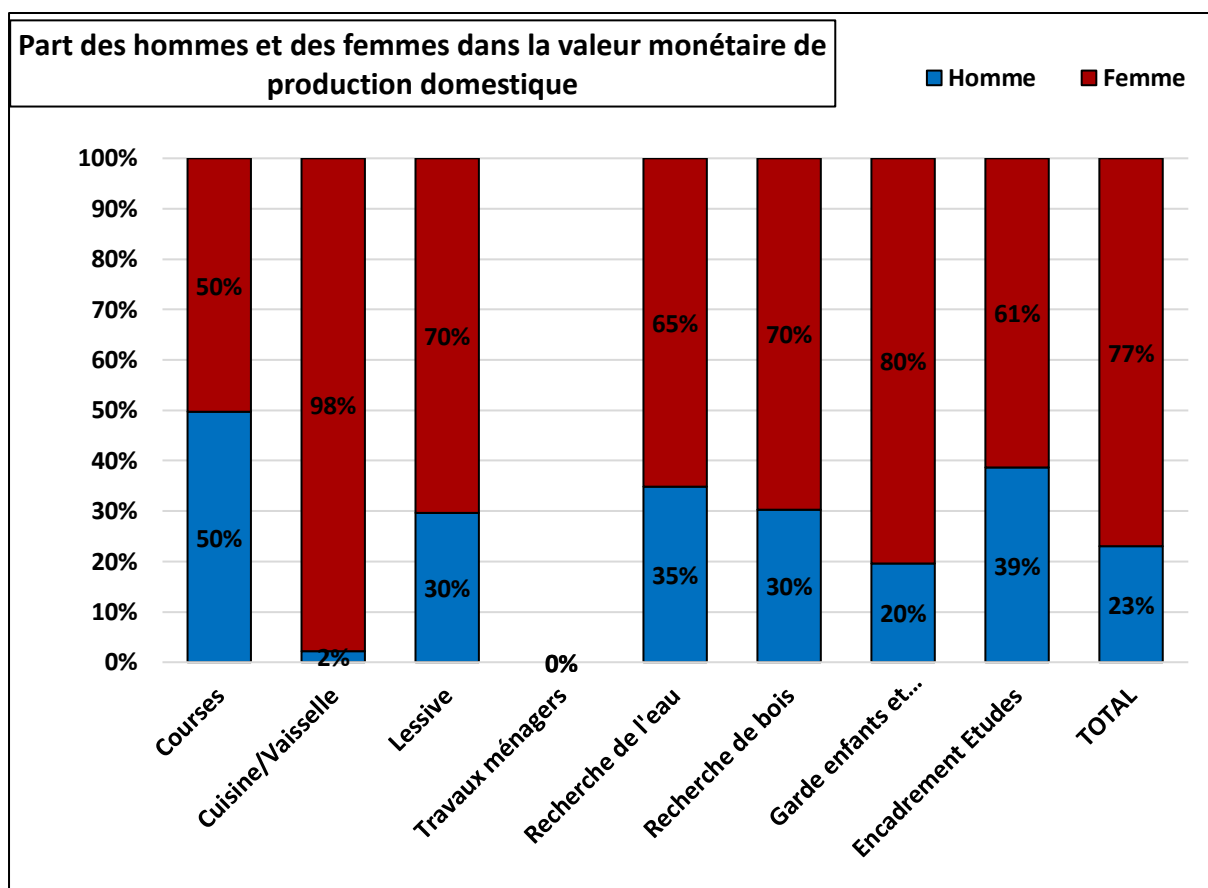
## 5.7. Part des hommes et des femmes dans la valeur monétaire de production domestique en 2018 et 2022

Le graphique 7 ci-dessous indique la répartition par sexe de la production en valeur monétaire domestique non marchande dans chacune des activités domestiques.

Au niveau de tous les postes des travaux domestiques, il ressort qu'à l'exception du shopping, les femmes contribuent le plus à la production domestique totale non rémunérée. Pour les tâches ménagères, la contribution des femmes s'étend jusqu'à 98% dans le poste de cuisine/vaisselle et 80% dans les activités de gardes des enfants/seniors. Quant aux hommes, ils contribuent à la production domestique non marchande dans des proportions non négligeables dans les travaux domestiques de mobilité comme le shopping (50%) et la recherche d'eau (35%) mais aussi dans le suivi de la scolarité des enfants (39%).

Graphique 10: Part des hommes et des femmes dans la valeur monétaire de production domestique





## 5.8 Evolution du temps moyen consacré aux activités domestiques non rémunérées en 2018 et 2022

Il ressort des résultats de l'analyse qu'au Niger, quel que soit le sexe, le temps moyen consacré aux activités domestiques non rémunérées a baissé entre 2018 et 2022. En effet, il est passé en moyenne de 19,6 à 15,5 heures par semaine chez les femmes et de 6,0 à 4,8 heures par semaine chez les hommes entre 2018 et 2022. Cette situation montre que le programme d'amélioration de l'accès équitable à l'éducation et à une formation de qualité, le programme d'amélioration de l'accès équitable à l'eau potable, hygiène et assainissement, le programme d'amélioration du taux d'accès à l'électricité et la promotion de l'énergie de cuisson propre et le programme de réduction des inégalités de genre ont eu un effet favorable sur les activités domestiques non rémunérées (PRSP, 2024-2027).

Lorsqu'on analyse le temps moyen consacré aux activités domestiques non rémunérées par groupe d'activité, il ressort que : les activités de mobilité telles que la chercher de l'eau et du bois ont baissé de 2018 à 2022. Cela s'explique par le fait que la proportion des communes avec

100% d'Adduction d'Eau Potable (AEP) s'est améliorée passant de 13,53% en 2018 à 28,20% en 2022. Le nombre des Postes d'Eau Autonome (PEA) est passé de 2 815 en 2019 à 5 622 en 2022 soit une augmentation de 99,7%. Pour le mini AEP, on dénote une augmentation de 63,9% passant de 20 058 en 2019 à 33 888 en 2022. L'ensemble de ces infrastructures d'hydrauliques crée contribue de manière significative à la réduction du temps de travail domestique non rémunéré consacré à la recherche d'eau (Annuaire statistique de l'Hydraulique, 2024).

Pour ce qui est de la recherche du bois, la diminution s'explique par l'utilisation d'autres sources d'Energie comme le gaz. En effet, la distribution du gaz est assurée en 2020 par 30 sociétés avec 68 centres emplisseurs et totalisant 1 125 458 bouteilles. Ces sociétés de distribution interviennent dans l'achat, le stockage, le transport, la vente, et la mise en bouteilles du Gaz Pétrole Liquéfié (GPL). Elles occupent une place de choix dans la chaîne de valeur du gaz domestique. Depuis lors, on assiste à une augmentation moyenne annuelle de 1500 à 4 000 tonnes. Cette augmentation est due à l'effet de la production nationale et du programme de promotion du GPL du ministère en charge de l'Energie à travers la Cellule de Promotion du Gaz de Pétrole Liquéfié. Rien qu'entre 2019 et 2020, la consommation de GPL a permis de substituer respectivement environ 332 280 et 449 058 tonnes de bois en termes de préservation de l'environnement (Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, 2021).

Tableau 3 : Evolution du temps moyen consacré aux activités domestiques non rémunérées, 2018 et 2022

|                                                | 2018         |               | 2022         |               |
|------------------------------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Intitulé de l'activité                         | Homme        | Femme         | Homme        | Femme         |
| <b>TRAVAIL DOMESTIQUE NON REMUNERE</b>         | <b>6,041</b> | <b>19,566</b> | <b>4,852</b> | <b>15,462</b> |
| <b>TRAVAUX MENAGERS</b>                        | <b>2,034</b> | <b>10,260</b> | <b>1,085</b> | <b>8,036</b>  |
| Faire la cuisine / vaisselle                   |              |               | 0,152        | 6,059         |
| Faire la lessive / repassage                   |              |               | 0,932        | 1,977         |
| Faire les autres travaux ménagers              |              |               |              |               |
| <b>ACTIVITES DE SOINS</b>                      | <b>0,874</b> | <b>4,994</b>  | <b>1,002</b> | <b>3,470</b>  |
| Garder des enfants, personnes âgées et malades | 0,874        | 4,994         | 0,910        | 3,339         |
| Aider les enfants à réviser leurs leçons       |              |               | 0,092        | 0,130         |
| <b>ACTIVITES DE MOBILITE</b>                   | <b>3,133</b> | <b>4,312</b>  | <b>2,766</b> | <b>3,957</b>  |
| Faire des achats au marché                     | 1,002        | 0,736         | 1,165        | 1,055         |

|                   |       |       |       |       |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|
| Chercher de l'eau | 1,352 | 2,251 | 1,017 | 1,702 |
| Chercher du bois  | 0,779 | 1,326 | 0,583 | 1,200 |

## 6. CONCLUSION ET IMPLICATIONS POLITIQUES

Il ressort des analyses, que dans le cadre des NTTA au Niger, le temps domestique produit est largement plus important pour la femme que pour l'homme et ce à tous les âges. Quant à la consommation, elle est plus importante chez les hommes qui en produisent moins que chez les femmes.

Pour le transfert du temps de travail domestique, le sexe féminin reçoit en général moins que le sexe masculin. Et les femmes ont un transfert de temps domestique versé plus important que celui des hommes.

Le temps consacré aux travaux domestiques met en exergue des sommes importantes de manque à gagner pour l'économie nationale. Le temps moyen par femme valorisé s'élève à environ 502 349 FCFA par an et 150 776 FCFA pour les hommes. Ces montants agrégés représentent des milliers de milliards de fCFA qui échappent à la comptabilité et à l'économie nationale.

Les résultats indiquent aussi une spécialisation dans les travaux domestiques au sein des ménages nigériens. En effet, les femmes s'occupent de la cuisine/vaisselle, et de la garde des enfants alors que les hommes se consacrent aux activités de mobilité (faire le marché). Les facteurs socioculturels qui attribuent à l'homme d'assurer les moyens de subsistance et à la femme les tâches ménagères expliquent une telle situation.

Malgré les résultats de ces analyses, qui montrent la part très importante que joue la femme dans la production du temps domestique, ce dernier n'est pas véritablement pris en compte dans l'économie formelle du pays.

Aussi, pouvons-nous faire les recommandations :

- Elaborer des outils permettant d'inclure les estimations des coûts du travail domestique non rémunéré dans la comptabilité et l'économie nationale ;
- Poursuivre la mise en œuvre du programme de l'autonomisation des femmes à travers des activités économiques pour limiter le temps consacré aux activités domestiques non rémunérées ;
- Elaborer des politiques ou stratégies en vue d'alléger les tâches domestiques des femmes ;
- Poursuivre la construction des équivalents points d'eau moderne (Mini APE, PEA, ...) afin d'alléger temps mis pour aller chercher de l'eau ;

- Rendre plus accessible les nouvelles sources d'énergie substitués de bois de chauffages aussi bien qu'en milieu urbain qu'en milieu rural (gaz solaire).

## 7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, 2021 : « Annuaire des statistiques de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant du Niger années 2017-2020 », 166p
- Ministère de l'Education Nationale, 2022 : « Annuaire statistique du Ministère de l'Education Nationale, 2022 », 577p
- Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, 2024 : « Annuaire Statistique 2019-2023 version provisoire », 149p
- Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, 2021 : « Système d'Information Energétique du Niger, Rapport provisoire », 42p
- Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, 2017 : « Politique Nationale de Genre », 53p
- Institut National de la Statistique (INS), (2017) Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, AFRISTAT , UEMOA et Institut National de la Statistique, 245p.
- Hermance Boly, Les déterminants du travail domestique des enfants dans l'unité familiale en Côte d'Ivoire Aspects extensifs et intensifs, Mémoire Université de Laval, 2013.
- Rapport de l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Niger, INS, 2009.
- Réduire la charge de travail des femmes : technologies et pratiques au service des rurales, FIDA, 2011.
- Politique Nationale de Genre, Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Aout 2017.
- Plan D'intégration Genre et Inclusion Sociale (PIGIS)MCA-Niger, 2018.
- Plan de Développement Economique et Social 2017-2021.
- Travaux domestiques : la fausse égalité, Manon Quinti, Publié sur le Journal L'Express, le 08/03/2012
- Guide des statistiques du budget-temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré, Nations Unies New York, 2007
- CREG/CREFAT et UNFPA : Etude sur les rendements privés de l'éducation au Niger 2017
- Plan de Transition du Secteur de l'Education et de la Formation (PTSEF 2020-2022)



NATIONAL  
TRANSFER  
ACCOUNTS

Understanding the  
generational economy

**CREG**

CONSORTIUM RÉGIONAL

POUR LA RECHERCHE

EN ÉCONOMIE GÉNÉRATIONNELLE